

AUGMENTATION DE 8%  
DES SALAIRES MOYENS EN 2012

## LE PUBLIC PAYE MIEUX QUE LE PRIVÉ

P. 4



PÉRIPLÉ DE LAMAMRA AUX PAYS DU CHAMP

## OFFENSIVE DIPLOMATIQUE OU NOUVEAU RÔLE POUR L'ALGÉRIE

P. 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2012 | Dimanche 27 octobre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT  
DE LIGUE 1, 9<sup>e</sup> JOURNÉE

## LE DERBY DE LA SOUMMAM N'A PAS TENU SES PROMESSES

P. 17

UNE NOUVELLE LOI PLUS SÉVÈRE SUR LE TRAFIC DE CARBURANT

# DE LA PRISON ET DE FORTES AMENDES POUR LES HALLABAS

FAIBLE COÛT DU CARBURANT

## L'ALGÉRIE PARMIS LES DIX PREMIERS PAYS AU MONDE



P. 3

TRAFIC

## PERPÉTUITÉ POUR LES CONTREBANDIERS D'ARMES À FEU

Le projet de texte sur la contrebande retient également de sévères sanctions contre les contrebandiers qui se livrent au trafic d'armes allant jusqu'à les condamner à la prison à vie. Il s'agit des infractions citées dans les articles 13, 14 et 15 de l'ordonnance relative à la contrebande avec port d'arme à feu, la contrebande d'armes et la contrebande qui constitue une menace pour la sécurité nationale, l'économie nationale ou la santé publique.

P. 3

MOHAMED SAID (PLJ) ET BELKACEM SAHLI (ANR)

## DEUX EX-MINISTRES DANS LA TOURMENTE

P. 5





4.586  
actes de concession de terres agricoles du domaine privé de l'Etat ont été notifiés, à ce jour, par les services des domaines de la wilaya d'Ain-Témouchent.

600  
millions de dinars ont été mobilisés pour les travaux de réhabilitation de la digue ancestrale Ahbas d'El-Atteuf.

100.000  
manifestants ont réclamé vendredi au Bangladesh la démission du Premier ministre Sheikh Hasina

## Tebboune s'engage à éradiquer les constructions précaires

Un coup de neuf pour Alger. Ce sera fait après l'opération de relogement qui touchera la wilaya d'Alger. Le ministre de l'Habitat l'a annoncé jeudi devant les parlementaires réunis en plénière consacrée aux questions orales. Il s'est engagé à prendre en charge « totalement » les constructions précaires à Alger après le parachèvement de l'opération de relogement prévue avant la fin de l'année. Il précise en réponse à une question orale du député de l'Alliance de l'Algérie verte de l'Assemblée populaire nationale, Youcef Khebaba, que immédiatement après l'opération de relogement au cours des prochains mois, il sera procédé à la démolition ou à la restauration des constructions vétustes et précaires dans la capitale. Abdelmadjid Tebboune a souligné l'existence de près de 1.000 vieux bâtiments menaçant ruine à travers le territoire national imputant le retard dans la prise en charge de ces vieilles constructions aux difficultés techniques et juridiques. Selon lui, « les opérations de restauration et de démolition ont été lancées depuis des années dans plusieurs wilayas, mais les problèmes de contiguïté des bâtisses et de la propriété n'ont pas facilité le processus ». A la question d'une députée du Parti des travailleurs, Soraya Chaâbane, concernant l'affec-



tation de logements aux journalistes dans le cadre du programme du secteur, le ministre a affirmé qu'aucun lot ne sera affecté à cette catégorie professionnelle. « Je partage les préoccupations des journalistes mais j'estime qu'il ne faut pas leur consacrer un quota afin qu'ils ne se retrouvent pas dans des situations embarrassantes », a-t-il déclaré. Cependant, il a promis en revanche « de faciliter l'acquisition de logements aux nouveaux souscripteurs dans les différentes formes de logements, LSP, AADL », notamment.

## 7.000 micro-entreprises créées en 10 ans par le Fonds de la zakat



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a indiqué, jeudi à Alger, que 7.000 micro-entreprises ont été créées en 10 ans

au profit de jeunes ajoutant que ces crédits ne se substituaient pas au programme du gouvernement. Ghlamallah, qui répondait à une question orale à l'Assemblée populaire nationale sur la gestion du Fonds de la zakat, a souligné que les crédits sans intérêts accordés aux jeunes désirant monter leur petite entreprise dans le cadre de ce fonds, "ne se substituent pas au programme du gouvernement mais viennent plutôt compléter le programme de l'Etat". Il a estimé dans ce sens qu'il est inconcevable d'annuler ces crédits sous prétexte de la baisse par l'Etat du taux d'intérêts des crédits accordés aux jeunes. 2 millions de jeunes et 821 familles ont bénéficié du Fonds de la zakat depuis sa création jusqu'en 2012. Le ministre a précisé que les donateurs géraient le fonds avec les membres des commissions de wilaya, composées d'imams et de représentants de la société civile.

## Démarches pour la relance de la "hsira" de Beni Snouss

Des démarches sont entreprises en vue de relancer la fabrication de la "hsira", une natte en alfa connue dans la région de Beni Snouss à Tlemcen, et de créer des opportunités de formation de la main-d'œuvre qualifiée dans ce métier traditionnel jadis en vogue qui est tombé ces dernières années en désuétude. Dans cette optique, une convention a été signée dernièrement entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels et la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya, qui s'est soldée par l'ouverture, lors de la récente rentrée, d'une nouvelle spécialité au CFPA Ahmed-Ghazi de la commune de Beni Snouss, pour la formation des filles en tapisserie encadrée par des femmes artisans préservant toujours leur savoir-faire et leur doigté. Selon le président de la Chambre d'artisanat, cette opération vise principalement la réhabilitation de ce produit traditionnel et sa promotion d'une part, et la création d'emplois pour la femme rurale, d'autre part. La "hsira" fait partie du décor rural, tissé en alfa et utilisé dans les maisons ou pour décorer des

locaux commerciaux et les mosquées. La région de Beni Snouss s'est rendue célèbre par la production de sa carquette en alfa aux côtés d'autres régions steppiques du sud de la wilaya, dont Sidi Djillali, Bouihi et Sebdou.



## Les visiteurs peuvent repartir avec des... diamants dans un parc de l'Arkansas

Le Crater of Diamonds est un parc unique en son genre. En échange de quelques dollars, les visiteurs peuvent partir à la recherche des nombreux diamants qui se cachent dans son sol et garder leur butin. Depuis son ouverture en Arkansas, de véritables trésors ont ainsi été découverts. Depuis sa découverte en 1906, ce sont plus de 75.000 diamants qui ont été découverts dans ses terres fertiles. Pierres blanches, jaunes ou brunes, le Crater of Diamonds est un véritable coffre à trésor à ciel ouvert. Situé en Arkansas, aux Etats-Unis, ce parc particulier est le seul site de pierres précieuses au monde à être accessible au public. Chaque année, des milliers de touristes jouent les chercheurs d'or en quête d'un précieux butin. Et si la plupart des pierres découvertes sont de petits diamants à peine plus gros qu'une tête d'épingle, quelques chanceux ont réussi à mettre la main sur des pierres d'une taille impressionnante et d'une valeur inestimable.

### 350 hectares jonchés de pierres précieuses

Chaque jour, les 350 hectares de terre labourée du Crater of Diamonds sont fouillées et retournées par les mains et les pioches d'enfants, de personnes âgées et de familles entières en quête de bijoux rares. Pour seulement 7 dollars, soit environ 5 euros, chacun peut pénétrer dans l'arène et jouer les chercheurs d'or.

Situé au-dessus d'un cône volcanique érodé sur un dépôt diamantifère, le sol du Crater of Diamonds est juché de pierres précieuses. Les curieux peuvent venir y passer quelques heures ou même un week-end. Mais pour trouver un trésor il faut s'armer de patience, car on estime à 1 chance sur 100 la probabilité de découvrir un diamant.

### Un diamant de 3,85 carats trouvé par une adolescente

Sur les 100.000 visiteurs venus l'année dernière, peu en sont ressortis plus riches qu'ils n'étaient entrés. 400 pierres environ ont été trouvées. Mais pas plus tard que la semaine dernière, une découverte à défrayer la chronique. Tana Clymer, 14 ans, a fait la découverte d'un diamant jaune canari de 3,85 carats et dont la valeur est estimée à près de 45.000 euros. C'est dans ces terres encore que l'"Uncle Sam", plus gros diamant découvert aux Etats-Unis, a été déterré en 1924 et que le "Strawn Wagner", diamant le plus parfait certifié par l'American Gem Society, a été trouvé en 1990. De quoi faire redoubler d'ardeur les aventuriers du dimanche.

D  
i  
x  
i  
t

## Ramtane Lamamra :

"Nous avons passé en revue avec le Premier ministre malien les défis et les échéances qui se présentent aux deux pays, ainsi que les axes d'effort sur lesquels nous déployons nos actions. Nous avons également envisagé les créneaux dans lesquels la contribution de l'Algérie peut se faire pour la consolidation de la paix, le développement des régions du Nord et la promotion de la réconciliation nationale en vue d'une sortie de crise effective pouvant ouvrir des perspectives prometteuses au Mali. Cet effort et cette consultation fraternelle vont se poursuivre et doivent pouvoir aller en s'amplifiant pour davantage de paix, de réconciliation et de développement au Mali et dans la région."

UNE NOUVELLE LOI SUR LE TRAFIC DE CARBURANT PLUS SÉVÈRE

## De la prison et des fortes amendes pour les hallabas

*Une nouvelle loi sur la lutte contre le trafic de carburant et la contrebande sera plus sévère dans les sanctions. Ainsi le projet de loi modifiant l'ordonnance 05-06 du 23 août 2005 relatif à la lutte contre la contrebande punit la commercialisation, l'acquisition, le stockage ou le transport de carburant hors du cadre réglementaire.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Face à l'ampleur de ce fléau, des articles de loi nouveaux dans ce projet de texte mettent en exergue des peines d'emprisonnements et des amendes à l'encontre des contrebandiers du carburant. Les peines seront aggravées dans le cas de stockage et vente illicite en dehors des frontières. L'article 10 bis stipule que « les actes de contrebande passibles des peines prévues à l'article 10 de l'ordonnance, la commercialisation, l'acquisition, le stockage ou le transport de carburant dans le rayon des douanes, en violation des lois et/ou règlements qui régissent l'approvisionnement en la matière ». Les punitions sont exprimées également dans ce cadre. « Toute contrebande de combustibles, carburants, grains, farine, substances farineuses, denrées alimentaires, cheptel, produits de la mer, alcool, tabac, produits pharmaceutiques, engrais commerciaux, œuvres d'art,



patrimoine archéologique, articles pyrotechniques ainsi que de toute autre marchandise, au sens de l'article 2 de la présente ordonnance, est punie d'une peine d'emprisonnement d'un (1) an à cinq (5) ans et d'une amende égale à cinq fois la

valeur de la marchandise confisquée ». Mieux, le projet de texte retient la sévérité des sanctions « lorsque la marchandise, objet de la contrebande, est découverte dans des cachettes, cavités ou tout autre endroit spécialement aménagé à des fins de contrebande, les auteurs sont punis d'une peine d'emprisonnement de deux (2) ans à dix (10) ans et d'une amende égale à dix (10) fois la valeur de la marchandise confisquée ». Décidément, le trafic du carburant sera soumis à l'épreuve des compétences judiciaires, spécialement le pôle pénal qui mettra en application les peines d'emprisonnements au lieu de simples amendes qui sont prévues dans le code de commerce. Il faut voir que la situation du trafic du carburant a été une véritable saignée pour l'entreprise Naftal qui s'est plainte récemment d'un danger pour sa trésorerie affectée par des milliers de litres acheminés par les contrebandiers. Au

dernier décompte, il faut rappeler que Naftal a perdu 113.000 litres en six mois selon un bilan de la compagnie. Les hallabas qui pullulaient au niveau des frontières Est et Ouest, bénéficiaient de complicités de certains cadres de l'entreprises dont la comparution en justice a révélé un système de trafic bien huilé. Ce qui a d'ailleurs obligé les pouvoirs publics à instaurer jusqu'à maintenant des quotas de rationnement pour les automobilistes au niveau des stations-service de Tlemcen, Tébessa et leurs périphéries. Les automobilistes, rappelons-le, ont droit au carburant essence jusqu'à 500 DA et 2000 DA pour les camionneurs. De plus, un système de numérisation a été récemment installé au niveau de ces stations pour contrôler le flux des automobilistes qui enfrennent cette disposition.

F. A.

## Perpétuité pour les contrebandiers d'armes à feu

Le projet de texte sur la contrebande retient également de sévères sanctions contre les contrebandiers qui se livrent au trafic d'armes allant jusqu'à les condamner à la prison à vie. Il s'agit des infractions citées dans les articles 13, 14 et 15 de l'ordonnance relative à la contrebande avec port d'arme à feu, la contrebande d'armes et la contrebande qui constitue une menace pour la sécurité nationale, l'économie nationale ou la santé publique. Aussi, l'article 13 de

l'ordonnance mentionne-t-il que « les actes de contrebande commis avec port d'arme à feu sont punis d'un emprisonnement de 10 ans à 20 ans et d'une amende égale à 10 fois la valeur de la marchandise confisquée ». Plus sévère encore est le contenu de l'article 14, qui prévoit la réclusion à perpétuité pour les actes de contrebande portant sur des armes. « Lorsque les faits de contrebande constituent, de par leur gravité, une menace sur la sécurité nationale,

l'économie nationale ou la santé publique, la peine encourue est la réclusion à perpétuité ». Il est à noter que ce projet de texte de loi a retenu « les techniques d'investigation spéciales prévues par le code de procédure pénale » renforçant donc le dispositif législatif pour contrer les effets négatifs de ces fléaux. Il est dit clairement dans l'exposé des motifs de la nouvelle loi que c'est « l'un des défis majeurs que notre pays s'attelle à relever pour préserver l'économie nationale des

effets néfastes de ce fléau qui entravent le développement du pays ». Pire, c'est la menace d'ordre financier qui risque d'entraver le fonctionnement de l'économie nationale que le projet de texte met en exergue car « la gravité de ce phénomène qui constitue une menace directe sur les capacités financières du pays exige le renforcement du cadre législatif de lutte contre ce fléau afin de prendre en charge les insuffisances enregistrées sur le terrain ».

F. A.

FAIBLE COÛT DU CARBURANT

## L'Algérie parmi les dix premiers pays au monde

L'Algérie figure parmi les 10 premiers pays où le carburant est le moins cher au monde avec une moyenne de 0,180 euro par litre, révèle une étude élaborée par le cabinet allemand GIZ spécialisé dans l'expertise multisectorielle au niveau régional et international.

Classée comme étant le 12ème plus important pays producteur de pétrole du monde et 17ème en terme de réserves prouvées, l'Algérie est le huitième pays au monde où le carburant est le moins cher, selon l'étude dont le classement regroupe 23 pays.

Selon la cabinet GIZ, l'Algérie fait partie des pays qui décroissent le prix des carburants de celui du cours du baril de pétrole, c'est ce qui explique son faible

coût au niveau mondial. Ainsi dans ce classement, les dix premiers sont le Venezuela, suivi par la Libye, l'Arabie saoudite, le Turkménistan, le Koweït, le Bahreïn, l'Iran, l'Algérie, le Qatar, l'Égypte.

Pour étayer l'étude comparative, le cabinet précise qu'un automobiliste américain ou français paye son carburant respectivement 61 et 111 fois plus cher qu'un Vénézuélien. En Turquie et en Norvège où le prix de l'essence et du diesel sont les plus chers au monde, l'automobiliste payera son carburant 146 fois plus cher qu'un Vénézuélien. La variation du prix des carburants d'un pays à un autre est due essentiellement à la disparité de taxes et de subventions appliquées au niveau local, explique l'étude qui distingue alors quatre

groupes d'Etats. Le premier groupe rassemble les pays qui décroissent le prix des carburants de celui du baril de pétrole à l'aide de subventions accordées aux distributeurs.

Il s'agit uniquement de pays figurant dans le top 20 des producteurs de pétrole comme le Venezuela, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït, l'Algérie, les Emirats arabes unis et où le prix du litre de l'essence et du diesel n'y dépasse pas 0,53 euro. Le deuxième groupe rassemble aussi les Etats producteurs de pétrole mais avec des subventions moindres, et où le prix du carburant est alors un peu plus élevé, mais reste inférieur au prix du marché rapporte l'APS.

Le prix de l'essence dans ces pays est vendu entre 0,54 et 0,76 euro le litre, et le

litre de diesel entre 0,54 et 0,82 euro, comme en Bolivie, en Angola ou en Tunisie. A l'inverse, on retrouve dans la troisième catégorie, les pays dont les taxes font passer le prix du litre de carburant au-dessus du prix du marché. C'est le cas des Etats-Unis, de la Chine, ou du Canada où l'essence est vendue entre 0,76 et 1,27 euro le litre. Quant au diesel, il est vendu entre 0,82 et 1,27 euro.

Le quatrième et dernier groupe est celui des pays où les gouvernements taxent fortement les carburants comme des pays de l'Union européenne, de la Suisse, de la Turquie, de la Norvège, mais aussi des pays pauvres comme l'Erythrée et où le prix est supérieur à 1,27 euro pour un litre.

R. N.

BENBADA À PROPOS DE L'ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

## "Pour un processus équitable en faveur des pays en voie de développement"

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a réitéré, à Addis Abeba (Ethiopie), la position de l'Algérie plaidant pour un processus équitable d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenant compte des disparités entre les pays en voie de développement, indique un communiqué du ministère.

Intervenant à la 8e session ordinaire des ministres du Commerce de l'Union africaine (UA), Benbada a souligné que « l'Algérie n'a pas cessé de plaider pour un processus équitable, transparent et non complexe qui tient compte des disparités de développement entre les pays africains pour l'adhé-

sion à l'OMC ». « Il est inconcevable de voir les pays africains désirant adhérer à cette organisation faire face à des conditions exorbitantes par rapport à ce que les pays déjà membres avaient fait comme concessions », a-t-il ajouté.

Les pays désirant adhérer à l'organisation font face à plusieurs obstacles et conditions imposées par les pays qui ont nouvellement adhéré et qui demandent plus de concessions par rapport à celles l'ayant permis à y adhérer, souligne la même source.

Le ministre a appelé dans ce contexte à l'ouverture d'un dialogue « franc » sur le processus d'adhésion comme « meilleur moyen de

mener des réformes économiques dans les pays en voie de développement pour une meilleure intégration dans l'économie mondiale ».

Ce dialogue s'appuie sur la multiplication des programmes d'assistance technique avant et après l'adhésion, l'élargissement de l'assistance hors OMC et la coopération avec les pays en voie de développement et les pays moins développés.

Benbada a souligné, par ailleurs, l'importance de donner l'opportunité aux pays africains désirant adhérer à l'OMC de s'exprimer « librement » sur leurs préoccupations et de formuler leurs propositions sur le

processus de l'adhésion à travers le groupe informel ou à travers la consécration du droit d'intervention de ces pays comme point permanent à l'ordre du jour du conseil général.

Les pays africains avaient présenté leurs propositions pour l'amélioration et la facilitation des conditions d'adhésion à l'OMC. Ces propositions ont été rejetées par les pays membres avant d'accepter la décision sur la mise en œuvre des lignes d'orientation pour le parachèvement du processus d'adhésion et des modalités de concrétisation de cette décision en juin 2012.

R. N.

## PROJET DE LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Les règles du jeu dévoilées  
par Messahel

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a présenté, jeudi, devant la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La commission s'est réunie sous la présidence de Mme Talha Houda et en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri, précise le communiqué.

Dans son exposé, M. Messahel a affirmé que le projet de loi sur l'audiovisuel s'inscrivait dans le cadre des réformes initiées par le président de la République pour consacrer et élargir l'Etat de droit et des libertés. Le texte se propose de réglementer le champ audiovisuel et d'en réguler le fonctionnement en intégrant les possibilités qui seront offertes aux opérateurs privés nationaux en vue de l'investissement.

Selon le premier responsable du secteur, le texte définit les conditions d'exercice de l'activité et les adapte aux normes en vigueur mondialement. Le projet de loi a été conçu suite à des études comparatives avec les législations d'autres Etats en la matière et après consultation d'experts, de professionnels et de juristes, a-t-il dit.

Afin de préserver la mission de service public d'éventuelles dérives, une autorité indépendante de régulation sera mise en place en vertu de ce texte et assumera ses prérogatives à la fois en tant que garant et gardien de la liberté d'exercice du métier, a fait savoir M. Messahel. Le projet de loi sur l'audiovisuel stipule dans son article 4 que les services de communication audiovisuelle relevant du secteur public sont organisés en chaînes généralistes et en chaînes thématiques. L'article 5 dudit texte stipule que les services de communication audiovisuelle sont constitués de chaînes thématiques.

Dans le cadre de leurs missions de service public, les personnes morales exploitant des services de communication audiovisuelle relevant du secteur public doivent concevoir des programmes à l'adresse de la société dans toutes ses composantes, en vue de contribuer à la satisfaction des besoins en matière d'information, d'éducation, de culture et de divertissement, prévoit l'article 10 du projet de loi, dont l'article 18 stipule que pour être éligible à la création de services de communication audiovisuelle thématiques, les candidats doivent justifier du statut de personne morale de droit algérien, de l'exclusivité nationale du capital social et de la présence de journalistes professionnels parmi les actionnaires. Après l'exposé du ministre, les membres de la commission ont salué le contenu du projet de loi tout en exprimant des préoccupations à l'égard de certaines questions concernant, notamment, l'organisation de la publicité audiovisuelle, la place de la presse électronique dans le texte et les règles de diffusion télévisuelle à partir du territoire national. Ils ont évoqué la liberté de la presse dans le cadre de l'éthique professionnelle, soulignant la nécessité de créer des chaînes Radio. Des membres de la commission ont soulevé la problématique des juridictions de recours en cas de refus d'octroi de l'autorisation et de la carte professionnelle du journaliste.

R. N.

## AUGMENTATION DE 8% DES SALAIRES MOYENS EN 2012

## Le public paye mieux que le privé

*C'est une enquête de l'Office national des statistiques qui le révèle. Le salaire moyen mensuel net des Algériens, hors agriculture et administration, a augmenté de 8,2% en 2012 comparativement à 2011 et c'est dans le secteur public que les salariés sont le mieux payés. Pour un salaire moyen de 31.800 DA par mois, il est de 45.500 DA dans le public et de 25.700 DA dans le privé national, selon l'enquête.*

**"G**lobalement, l'évolution du salaire net mensuel est de 8,2% en 2012", selon le directeur technique chargé des statistiques sociales et des revenus à l'ONS, Youcef Bazizi, responsable de cette enquête. Dans une déclaration à la presse il a expliqué que c'est une évolution "à mettre en relation avec les augmentations salariales intervenues durant 2012 avec le relèvement du salaire national minimum garanti (SNMG) de 15.000 DA à 18.000 DA".

Par qualification, cette hausse est plus importante (+8,7%) pour le personnel d'exécution (les moins qualifiés) et le personnel de maîtrise (+8%) que pour les cadres (+7,6%), selon les résultats de cette enquête nationale auprès des entreprises qui a porté sur les salaires versés au mois de mai 2012. L'évolution des salaires est plus importante dans certains secteurs d'activités par rapport à d'autres, notamment dans le secteur des industries extractives (productions et services d'hydrocarbures, mines -carrières) avec une hausse de 15%, les finances (banques et assurances) avec 12%, transport et communications (+11,6%) et le commerce et réparation (9,3%), a précisé l'enquête réalisée par courrier, et qui a touché 912 entreprises dont 611 publiques et 301 privées nationales de 20 salariés et plus.

A l'opposé, l'enquête a relevé la faible augmentation des salaires dans le secteur de la santé et dans la section "hôtels et restaurants", soit respectivement des variations de 3,4% et 3,6%. Le secteur de la santé est représenté par le secteur privé, le secteur public de la santé faisant partie de l'administration qui n'est pas couvert par cette enquête. Le salaire net moyen mensuel en 2012 est de 31.800 DA. Il est de 45.500 DA dans le public et de 25.700 DA dans le privé national, a révélé l'enquête, qui a pour objectif de déterminer le niveau des salaires nets



Les cadres perçoivent presque le double du salaire net moyen mensuel estimé à 31.800 DA

mensuels par qualification, activité et secteurs, ainsi que la structure du salaire brut (salaires de base, primes et indemnités). Les travailleurs des industries extractives ont des salaires "très élevés", soit un net moyen mensuel de 85.000 DA, ainsi que les activités financières (50.500 DA), soit 2,7 et 1,6 fois plus que le salaire net moyen global.

"Les entreprises faisant partie de ces secteurs emploient un grand nombre de diplômés et dispose de plus de facilités que d'autres secteurs pour bien payer leur personnel que ce soit les cadres ou les autres catégories de personnels", a expliqué M. Bazizi.

"Les secteurs des industries extractives et les finances ont un système de rémunération spécifique", a-t-il encore ajouté. A l'inverse, dans les secteurs de la construction, de l'immobilier et des services aux entreprises, le salaire moyen est plus faible que le salaire net moyen global avec respectivement 23.700 DA et 25.400 DA, soient 74% et 80% du salaire net moyen global. Cette faiblesse des salaires dans ces secteurs s'explique par le fait qu'ils emploient un personnel d'exécution important et peu qualifié.

"Plus cette catégorie de personnel est élevée plus le salaire moyen dans le secteur sera relativement bas", a souligné M. Bazizi. Par qualification, l'enquête montre globalement qu'un cadre perçoit un salaire net moyen de 59.400 DA contre 36.700 DA pour le personnel de maîtrise et 23.500 DA pour un salarié d'exécution. "Un cadre perçoit 1,9 fois le salaire net moyen global, presque le double alors que le personnel d'exécution n'en perçoit que 74%", a-t-il encore ajouté. En effet, les salaires des cadres dans les

secteurs liés aux hydrocarbures et les finances où le personnel est très qualifié, sont respectivement de 105.000 DA et 62.200 DA. En revanche, dans les secteurs de la construction et des services collectifs sociaux et personnels, les cadres ne perçoivent que 44.200 DA et 42.600 DA, a détaillé l'enquête. Le personnel d'exécution est mieux payé dans les entreprises des industries extractives (57.800 DA). Il est par contre le moins payé dans les entreprises de la construction (20.500 DA) et de la santé (privées) 20.300 DA. Tous secteurs confondus, le salaire de base reste la principale composante avec 64,4% de la rémunération brute totale, les primes et indemnités ne représentent que 36%. Cette tendance est maintenue par activité pour certaines sections tandis que pour d'autres, les proportions du salaire de base et des primes et indemnités sont presque égales tels que dans les "hôtels et restaurants" avec 48,4% du salaire de base et 51,6% des primes et indemnités et les "industries manufacturières" avec respectivement 43,1% et 56,9%. Dans le secteur public, le salaire de base représente 51,4% du salaire brut et les primes et indemnités 48,6%. Pour certaines sections, la part du salaire de base est plus importante à l'instar des "activités financières et des industries extractives" avec respectivement 59% et 57%. Le salaire de base représente, dans le secteur privé, 70,4% du salaire brut et les primes et indemnités 29,6%. Par contre, cette importante part (du salaire) n'est que de 51% pour la section "hôtels et restaurants" et 49,3% des primes et indemnités.

R. N.

## EMPLOI DES JEUNES

## Les chiffres de Sellal

**C**e sont pas moins de 1.661.068 jeunes qui ont bénéficié de l'insertion professionnelle et de l'amélioration de leur employabilité dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) depuis son lancement le 1er juin 2008 jusqu'au 30 avril 2013. C'était la réponse, jeudi, du Premier ministre Abdelmalek Sellal, à l'APN, lue en son nom par le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri. Sellal a précisé que 800.000 jeunes bénéficiaient actuellement de contrats d'insertion dans le cadre du DAIP.

Evoquant les emplois créés dans le cadre des contrats de travail aidés, il a souligné qu'ils «ont augmenté de 8.027 en 2009 à 41.753 en 2012 et à près de 50.000 postes de travail durant 2013». 107.672 emplois ont été créés dans le cadre des contrats de travail aidés depuis leur lancement jusqu'au 30 avril dernier, a-t-il ajouté. Il a précisé, dans ce cadre, que l'Etat contribuait au salaire du bénéficiaire du contrat de travail aidé pour une période de trois ans non renouvelables à raison de 12.000 DA/mois pour les universitaires, 10.000 DA pour les techniciens supérieurs, 8.000 DA pour les diplômés de la

formation et de l'enseignement professionnels et ceux justifiant d'un niveau secondaire. Cette contribution est de l'ordre de 6000 DA mensuels pour une année non renouvelable au profit des jeunes sans qualifications.

Les employeurs (entreprises) bénéficieront, tel que cité dans la réponse, de «80% de réduction du taux de cotisation à la sécurité sociale». Selon le Premier ministre, le lancement du DAIP est intervenu dans le cadre de l'"exécution du plan de travail pour la promotion de l'emploi et la résorption du chômage adopté en 2008 par le gouvernement". Il explique que le dispositif visait la «prise en charge des problèmes auxquels faisaient face les primo-demandeurs d'emploi, notamment les diplômés».

Il a indiqué que le dispositif «permet également d'améliorer l'employabilité des primo-demandeurs d'emploi en leur offrant la possibilité d'acquérir une expérience à travers l'insertion professionnelle dont l'impact financier est à la charge du budget de l'Etat pour une période déterminée». Abdelmalek Sellal précise que le DAIP "concerne les universitaires, les techniciens

supérieurs diplômés des établissements nationaux de formation professionnelle et les jeunes justifiant d'un niveau secondaire de l'éducation nationale et des centres de formation ou ayant suivi un stage d'apprentissage ainsi que les jeunes sans formation ni qualification". Concernant la catégorie des jeunes (16-20 ans), le Premier ministre a rappelé l'«organisation de sessions de formation qualifiante dans les spécialités accusant un déficit sur le marché de l'emploi et ce dans le cadre de la convention signée entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et celui de la Formation». Les jeunes qui suivent cette formation perçoivent durant la session un pécule de 3000 DA/mois, a-t-il dit.

Concernant la durée des contrats, M. Sellal a indiqué que "les amendements introduits en 2011 dans le décret exécutif régissant le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, en vertu du décret exécutif N° 11-105 du 06 mars 2011, concernaient la réinsertion et la possibilité de renouveler les contrats dans le secteur administratif (3 ans renouvelables) et dans le secteur économique (une année renouvelable)".

PÉRIPLÉ DE LAMAMRA AU PAYS DU CHAMP

# Offensive diplomatique ou nouveau rôle pour l'Algérie

**Seconde étape après la Mauritanie, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a fait escale au Mali dans le cadre d'une tournée dans les pays du voisinage avant de clore son périple au Niger. Au Mali, la situation sécuritaire s'est sensiblement détériorée au Nord, région frontalière de l'Algérie.**

PAR SADEK BELHOCINE



Une situation qui préoccupe grandement Alger qui a lancé une grande offensive diplomatique dans les pays du champ pour se réapproprier certaines marges de « manœuvres » qu'elle avait laissées à d'autres puissances internationales. En marge de la tournée qu'il a entamée à partir de la Mauritanie, le chef de la diplomatie algérienne dans une déclaration à la presse, a estimé que « des développements positifs ont été enregistrés après la libération du Nord malien qui était dominé par les groupes terroristes, mais le danger subsiste dans la région ». « Nous sommes à pied d'œuvre pour l'élaboration d'une approche stratégique adaptée à la conjoncture à venir

et nous menons, à cet effet, des consultations avec les dirigeants de ces pays », a-t-il ajouté, précisant que l'Algérie partage ses idées avec la Mauritanie, le Mali et le Niger. L'arrivée de Ramtane Lamamra au Mali coïncide avec le lancement de l'armée française de l'opération « Hydre » au Mali. Sur le plan militaire et auquel l'Algérie refuse de participer, cette opération a pour but « de faire pression sur les mouvements terroristes éventuels pour éviter leur résurgence », a annoncé, jeudi, le colonel Gilles Jaron, porte-parole de l'état-major des armées françaises. Les forces maliennes et la Minusma y participent également. « Nous avons engagé, avec l'armée malienne et la Minusma (Force de l'ONU au Mali), une opération de grande

ampleur au nord et au sud de la boucle du Niger », a déclaré, jeudi 24 octobre, le porte-parole de l'état-major des armées françaises. « Plusieurs centaines » de soldats français sont engagés, de l'ordre d'un « bataillon », a déclaré le colonel Jaron, sans préciser le nombre total de militaires impliqués. Sur le plan politique, l'Algérie fait feu de tout bois pour promouvoir la stabilité, la paix et le développement de la région par la concertation et le dialogue dans la région. Une mission difficile, complexe de par ses ramifications mais pas impossible. La région est fragilisée par des conflits souvent sanglants qui mettent la stabilité des pays en danger permanent. C'est le sens de sa visite au Mali où il a eu des entretiens, vendredi soir, avec les

différents responsables politiques maliens, notamment son homologue Oumar Tatamly. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec Oumar Tatamly, Ramtane Lamamra a indiqué avoir passé en revue avec le Premier ministre malien « les défis et les échéances qui se présentent aux deux pays, ainsi que les axes d'effort sur lesquels nous déployons nos actions ». Il souligne que les deux parties ont également « envisagé les créneaux dans lesquels la contribution de l'Algérie peut se faire pour la consolidation de la paix, le développement des régions du nord et la promotion de la réconciliation nationale en vue d'une sortie de crise effective pouvant ouvrir des perspectives prometteuses au Mali ».

« Cet effort et cette consultation fraternelle, a-t-il ajouté, vont se poursuivre et doivent pouvoir aller en s'amplifiant pour davantage de paix, de réconciliation et de développement au Mali et dans la région ». Peu après, le chef de la diplomatie algérienne qui a eu une séance de travail avec le Premier ministre, Oumar Tatamly, et des membres du gouvernement malien, s'est entretenu avec le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, chef de la Mission internationale intégrée pour la stabilité au Mali (Minusma), Bert Koenders. Il devait être reçu hier par le président malien, Ibrahim Boubacar Keita et aura des entretiens respectivement avec le ministre de la Défense, Soumeylou Maiga, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Zahabi Sidi Ould Mohamed, ainsi qu'avec le haut représentant de l'Union africaine pour le Mali, Pierre Buyoya.

S. B.

MOHAMED SAID (PLJ) ET BELKACEM SAHLI (ANR)

## Deux ex-ministres dans la tourmente

PAR KAMAL HAMED

Un vent de fronde souffle sur deux paris politiques. L'Alliance nationale republication (ANR) et le Parti pour la liberté et la justice (PLJ) sont en effet secoués par une crise interne. Leurs premiers responsables Mohamed Said pour le PLJ et Belkacem Sahli pour l'ANR sont plus que jamais dans l'œil du cyclone. Leur autorité est contestée au sein de leurs partis respectifs. Mohamed Said et Belkacem Sahli, qui ont la particularité d'avoir fait partie de l'équipe gouvernementale avant le dernier remaniement ministériel opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au mois de septembre dernier, sont dans la tourmente. Ils font face à une opposition, dont tout porte à croire qu'elle ira crescendo à l'avenir.

Les problèmes de ces deux ex-ministres ont commencé juste après que le chef de l'Etat ait décidé de ne pas les reconduire dans le gouvernement remanié que dirige toujours Abdelmalek Sellal. En somme en perdant leurs places dans l'exécutif leurs positions au sein de leurs partis sont dev-

enues fragiles. L'autorité de Mohamed Said, qui était ministre de la Communication, a chaviré lorsque trois membres du bureau national du PLJ ont claqué la porte. Ingrachen Amar, chargé des affaires économiques et sociales, Nasri Zouheir, chargé de la jeunesse et Fayence Houma, chargé de la culture, reprochent à Mohamed Said d'être autoritaire et de ne pas, par voie de conséquence, privilégier le débat démocratique et transparent au sein du parti. Ils l'accusent de prendre des décisions sans consulter ou associer les institutions du parti. « Le président du PLJ est passé de l'opposition farouche à l'allégeance au pouvoir et en l'intervalle de quelques jours seulement il retrouve son discours d'opposant, chose que nous ne pouvons accepter ».

« Le parti doit avoir sa propre ligne politique » dira un des trois démissionnaires dans une déclaration à un confrère. Il est vrai qu'avant de rejoindre le gouvernement, Mohamed Said, qui a été candidat à l'élection présidentielle de 2009, se distinguait par un discours critique à l'égard du pouvoir. Un discours critique qu'il a repris après son « limogeage » de l'exécutif et

son remplacement, à la tête du département ministériel de la communication, par Abdelkader Messahel. Belkacem Sahli, qui occupait le poste de secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale établie à l'étranger, n'est pas mieux loti puisque il fait face, lui aussi, à la montée des périls. Pas plus tard qu'avant-hier une réunion organique de l'ANR a tourné au vinaigre puisque les anti et les pro-Sahli en sont venus aux mains. Lors de la réunion jeudi du conseil national il y a même eu des blessés, dont certains furent évacués à l'hôpital. C'est dire qu'il y a de la tension dans l'air. Rappelons qu'avant de faire partie du gouvernement, et alors qu'il était député, Belkacem Sahli a été contesté par une partie des membres du bureau national. C'était en effet en été de l'année 2012. A l'époque les détracteurs de Belkacem Sahli l'accusaient d'avoir dévié de la ligne originelle de l'ANR, un parti créé, pour rappel, par l'ancien chef du gouvernement, Redha Malek. Mais Belkacem Sahli a finalement eu raison de ses opposants. Le réussira-t-il encore une fois ? En sera-t-il de même pour Mohamed Said ?

K. H.

### SELON UN BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

#### 50 ha de forêts ravagés par les feux

Les agents de la Protection civile luttent pour l'extinction de 11 incendies de forêts et maquis en cours qui se sont déclenchés vendredi après-midi et hier matin à travers les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Boumerdès, Blida, Médéa, Tissemsilt et Souk-Ahras, selon un communiqué du commandement de la Protection civile. Les unités ont effectué plusieurs interventions pour procéder à l'extinction de 06 incendies urbains, industriels et incendies divers, au niveau des wilayas de Skikda, Sétif, Boumerdès, Mostaganem et Blida. Ces incendies ont causé des brûlures à une (01) personne au niveau de la wilaya de Skikda et la mort d'une autre personne asphyxiée par la fumée au niveau de la wilaya de Boumerdès commune de Boudouaou, selon toujours la même source.

En outre, les agents de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions pour procéder à l'extinction de 26 incendies de forêts à travers 13 wilayas (Tlemcen, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Skikda, Sidi Bel-Abbès, Guelma, Médéa, Mascara, Boumerdès, Tissemsilt, Tipaza et Mila), ayant causé des pertes estimées à 50 ha de forêts, 25 incendies de maquis ayant causé des pertes estimées à 81 ha et 17 autres incendies de récoltes ayant causé la perte de 1721 arbres fruitiers, 5370 bottes de foin et 47 palmiers.

DU 27 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE

## Air Algérie lance des super promotions dès aujourd'hui

La compagnie nationale Air Algérie lance dès dimanche, d'importantes promotions sur tous ses tarifs à partir de l'Algérie vers la France et inversement, a-t-elle annoncé samedi dans un communiqué. Ces « super promotions », valables du 27 octobre courant au 30 novembre, concernent également les vols au départ d'Oran et les tarifs de la classe « Affaire », a précisé la compagnie dans un

communiqué.

« Les détenteurs du tarif Business, bénéficieront de la cabine Affaires ainsi que de l'accès au salon Première Classe et la franchise bagage de 40 kg », a ajouté la même source.

Ainsi, « des tarifs super-promotionnels » pour la classe Business seront pratiqués sur les liaisons Paris-Annaba, Paris-Constantine, Lyon-Alger, Nice-Alger,

Toulouse-Alger et enfin Marseille-Alger.

Des promotions tarifaires sont également proposées pour les voyageurs en classe économique à destination de l'Algérie, depuis Bordeaux, Nice, Toulouse, Paris, Lille, Mulhouse et Metz.

Air Algérie offre aussi des « super-promotions » pour les dessertes à partir d'Oran vers les villes de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse.

MALGRÉ LE REPLI DES COURS SUR L'INTERNATIONAL

# La facture d'importation du blé constamment à la hausse

*Malgré un repli des cours du blé sur les marchés internationaux, la facture des importations nationales a enregistré une hausse de 14,45% durant les neuf premiers mois de 2013, alors que les quantités importées n'ont augmenté que de 4,12%, selon les Douanes.*

PAR RAYAN NASSIM

La facture des importations de blé a atteint 1,70 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de cette année contre 1,48 milliard de dollars à la même période en 2012, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. En volume, les importations de blé tendre et dur ont atteint 4,829 millions de tonnes les neuf premiers mois de 2013, contre 4,631 millions de tonnes à la même période de l'année écoulée, en hausse de 4,12%, selon les chiffres du Cnis. Les achats de blé tendre ont atteint 1,29 milliard de dollars pour une quantité de 3,806 millions de tonnes, contre 1,03 milliard de dollars et 3,514 million de tonnes à la même période



La facture des importations de blé a augmenté de près de 15% les 9 premiers mois de 2013

de comparaison. Ce sont les importations de blé tendre qui continuent à alourdir la facture céréalière de l'Algérie, qui produit de plus en plus de blé dur et d'orge, dont les récoltes s'améliorent d'année en année. Pour le blé dur, l'Algérie a importé durant la même période pour 403,064 millions de dollars (1,01 million de tonnes), contre 458,66 millions de dollars pour l'achat de 1,12 million de tonnes à la même période de 2012, en

baisse en termes de valeur de plus de 12%. La situation est en nette amélioration pour le blé dur et l'orge, à l'exception du blé tendre, ce qui nécessite encore d'intenses efforts des parties concernées notamment les fellahs pour améliorer le rendement, selon les professionnels. La production céréalière de la saison agricole 2012-2013 a atteint 49,1 millions de quintaux au niveau national, avait déclaré le ministre de l'Agriculture et du

Développement rural, Abdelwahab Nouri, lors de sa dernière visite à Tiaret, soit une baisse de la production estimée à 900.000 quintaux par rapport à la saison précédente. Cette baisse s'explique, selon le ministre, par la sécheresse qui a touché durant cette saison cinq wilayas de l'Est du pays, d'où provient le gros de la récolte nationale céréalière. A cet effet, le ministre avait déclaré que l'Etat soutient les agriculteurs pour créer de nouveaux périmètres irrigués en vue d'accroître la production céréalière et que son département ministériel œuvre avec les parties prenantes du secteur agricole à la restructuration du programme actuel d'irrigation. L'Algérie a produit 4,9 millions de tonnes de céréales durant la saison 2012-2013 contre 5,12 millions de tonnes lors de la campagne 2011-2012, 4,24 millions de tonnes en 2010-2011 et 4,5 millions de tonnes en 2009-2010, alors qu'une production record de 6,12 millions de tonnes avait été enregistrée en 2008-2009. Les besoins de l'Algérie en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes par an. L'Algérie est l'un des premiers importateurs de blé au monde, notamment le blé tendre, la demande locale reste importante. En 2012, la facture des importations algériennes de blé a reculé de 26% par rapport à 2011, année durant laquelle les achats ont connu une forte hausse de 125% par rapport à l'année d'avant pour une valeur de 2,11 milliards de dollars.

R. N.

HAUSSE DE 22% DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES

## Les assurances toujours en croissance

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances algérien a enregistré au premier semestre 2013 une hausse de 22,1% à 60,6 milliards de DA contre 49,6 mds de DA à la même période de 2012, selon les chiffres du Conseil national des assurances (CNA).

Les assurances dommages continuent à produire l'essentiel des primes avec une part de marché de 94% durant les six premiers mois de l'année, totalisant un chiffre d'affaires de 56,2 mds DA contre 46,6 mds DA à la même période de 2012, soit une hausse de près de 21%, indique le CNA dans sa dernière note de conjoncture obtenue par l'APS.

La branche automobile, qui a totalisé une production de 34,3 mds DA au 30 juin 2013 et représente 61% des assurances de dommages durant le premier semestre, a progressé de 25,3% par rapport au 1er semestre 2012. Les garanties facultatives qui représentent 82,8% du portefeuille de la branche, ont cru de 35,3% contre une croissance de 22,5% de la garantie responsabilité civile avec une part de 15,8% du portefeuille de la branche. La production de l'assurance IRD (incendie, et risques divers), a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 mds de DA durant le premier semestre de l'année, en hausse de 10% par rapport à la même période de l'année précédente. Les risques incendie et construction occupent près de 62,9% du portefeuille de la branche et marquent une évolution de 22,8%, tandis que les assurances CAT-NAT (contres les effets des catastrophes naturelles), qui représentent 6,5% du chiffre d'affaires de la branche ont progressé de 33,9% comparativement à la même période de 2012. Les assurances transport, quant à elles, ont enregistré une hausse de 24,9% au cours du premier semestre 2013. Cette progression est tirée, essentiellement, par la hausse (+28,2%) des revenus de l'assurance transport maritime dont la part dans la branche est estimée à 72,7%. L'assurance transport aérien, qui détient 4,7% de parts dans la branche, a enregistré une importante hausse estimée à 88,1%, alors que l'assurance transports terrestres a marqué une évolution de seulement 17,3% durant le 1er semestre écoulé et détiennent 17% de la branche transport, selon le document du CNA. La branche risques agricoles a, de son côté, réalisé une hausse de 32,2% grâce notamment à la performance de l'assurance

animale et végétale qui a augmenté de 31,5% (soit une part de 51,4% de la branche) et à la hausse de 25,4% de l'assurance des engins et matériels agricoles avec une part de 34,1% dans la production de la branche agricole, explique le CNA. L'assurance crédit a marqué une hausse de 88,3% par rapport à la même période de 2012, tirée par la production des assurances crédit immobilier et crédit à l'exportation qui ont enregistré des taux d'évolution respectifs de 187,1% et 31,3% et qui détiennent, dans l'ordre, 53,3% et 44,8% du portefeuille de la branche. La part de marché des sociétés d'assurance de dommages à capitaux privés était de 26,0% à la fin du semestre écoulé avec des recettes de 14,6 mds DA, en hausse de 19% par rapport à la même période de 2012. Selon le CNA, le montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurances de dommages du 1er janvier au 30 juin 2013 est de 20,4 mds DA contre 17,2 mds DA durant la même période de l'année 2012, soit une évolution de 18%. Les indemnités au titre de l'assurance automobile ont atteint

les 16 mds DA, soit 79% des règlements des sinistres, celle de l'IRD de 3 milliards de DA, alors que les règlements au titre de l'assurance transport étaient de 750 millions de DA. Les sinistres réglés au titre de l'assurance de personnes ont coûté 16 millions de DA durant le premier trimestre 2013.

Le chiffre d'affaires réalisé par les sociétés d'assurance de personnes au 30 juin 2013 est estimé à 3,8 mds de DA contre 2,6 mds de DA à la même période en 2012, soit une hausse de 45,7% contre une évolution négative (-33%) en 2012 (évolution du 1er semestre 2012 comparativement au 1er semestre 2011), indique le CNA.

En outre le montant des sinistres réglés par les sociétés AP est estimé à 567 millions de DA dont 66% sont consacrés à la prévoyance collective. Les indemnités réglées par les sociétés AP au titre des accidents (dommages corporels) étaient de 4%, assistance 16% et vie et décès 14%. La production des assurances de personnes (AP) est générée à hauteur de 66% par les agences des sociétés

AP et les agences des sociétés d'assurances de dommages (AD).

En ce qui concerne la bancassurance, celle-ci est engendrée à 90% par CARDIF El Djazair, le reste est généré par CAARAMA, SAPS et AXA Algérie-VIE, précise le CNA.

Avec l'arrivée de nouvelles sociétés d'assurances de personnes, CAARAMA (filiale de la CAAR), SAPS (filiale de la SAA et du français Macif) et TALA (filiale de la CAAT), AXA assurance, qui a créé une filiale en Algérie ainsi qu'une joint-venture CNMA-Salama Assurances-Algérie, le marché algérien des assurances est aujourd'hui composé de 22 compagnies.

Il s'agit, outre les assureurs de personnes, de six assureurs publics non spécialisés (CAAR, SAA, CAAT, CASH), deux publics (CAGEX et SGCI) spécialisés respectivement dans l'assurance-crédit et l'immobilier, un réassureur public (CCR), deux mutuelles (CNMA, MAATEC) et sept assureurs à capitaux privés (CIAR, 2A, Trust, GAM, Salama, Al Rayan et Alliance Assurance).

MOHAMED MEBARKI L'ANNONCÉ À L'APN

## Une commission pour l'évaluation de la qualité de l'E.S.

Le nouveau ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, se préoccupe de la qualité de l'enseignement dispensé dans les universités algériennes. Il a indiqué, jeudi, que son secteur ambitionnait de promouvoir les performances de l'université algérienne en termes de formation, de recherche et de bonne gouvernance à travers l'installation d'une instance nationale d'évaluation et de garantie de la qualité.

Le ministre, qui répondait à un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales a précisé que "la démarche +qualité+ initiée par le ministère se traduit par les actions menées ces dernières années en vue d'asseoir un système intégré de garantie de la qualité de l'enseignement supérieur dans la perspective de promouvoir les performances de l'Université algérienne en termes de formation, de recherche et de bonne gouvernance à la hauteur des standards internationaux". Il explique que "cette démarche a été cristallisée en une instance nationale d'é-

valuation et de garantie de la qualité à tous les niveaux sous la supervision d'enseignants chercheurs qualifiés".

Selon lui, il s'agit, aussi, de créer une classification d'un système national référentiel et d'élaborer les références auxquelles doivent recourir les universités pour promouvoir les pratiques de bonne gouvernance, a poursuivi le ministre. Concernant la classification des universités, le représentant du gouvernement a indiqué que les critères auxquels se réfèrent certaines institutions "émanent de la réalité des universités des pays développés et les résultats leur profitent souvent".

Il a indiqué que l'Algérie "a compris, à l'instar d'autres pays en voie de développement, toute l'importance de cette question et a commencé depuis des années à développer ses systèmes d'enseignement supérieur et de recherche scientifique en fonction des exigences de qualité requises sur le plan international".

Dans ce contexte, le ministre a révélé que le secteur a pris des mesures réglementaires

complémentaires pour évaluer les établissements universitaires en fonction de critères préalablement définis, dont l'homologation des programmes et des cursus, la bonne gouvernance, l'indépendance, le corps des enseignants et l'utilisation des TIC, a encore expliqué le ministre. A une question sur l'application des standards réels du système L.M.D., M. Mebarki a précisé que l'adoption de ce système "tend essentiellement à promouvoir la qualité, garantir une dynamique des étudiants et améliorer la validité des diplômes universitaires au niveau international outre l'amélioration du recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur".

Il a d'autre part annoncé que 150 nouveaux postes budgétaires pour des enseignants hospitalo-universitaires ont été créés pour les facultés de médecine, dont l'ouverture est prévue dans les wilayas de Béchar, Ouargla et Laghouat au titre de l'exercice 2013, révélant que "des concours sont organisés actuellement pour le recrutement d'enseignants hospitalo-universitaires devant encadrer ces facultés".

SOMMET INTERNATIONAL D'ÉCONOMIE ISLAMIQUE À DUBAÏ

# Un évènement dédié aux chefs d'entreprise et aux hommes d'affaires

*Des opérateurs économiques et des entrepreneurs algériens seront au rendez-vous du Global Islamic Economy Summit 2013, prévu les 25 et 26 novembre prochain à Dubaï, aux Emirats arabes unies.*

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) invite les chefs d'entreprise et les hommes d'affaires nationaux, tant publics que privés, à participer à au Sommet de l'économie islamique mondiale organisé par Thomson Reuters et la Chambre de commerce et d'industrie de Dubaï, sous le patronage de Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, vice-président et Premier ministre des Émirats arabes unis et souverain de Dubaï. Les organisateurs de cette rencontre entre hommes d'affaires des pays islamiques estiment que Global Islamic Economy Summit 2013 est "un évènement très important, car il est dédié spécialement aux chefs d'entreprise et aux hommes d'affaires dans les différents pays du monde arabo-musulman".

Aussi, les promoteurs de cet évènement



soulignent que "l'objectif essentiel consiste, notamment, à réaliser des échanges culturels et promouvoir les échanges économiques et commerciaux entre les chefs d'entreprise".

Par ailleurs, ce sommet tourne autour des sujets aussi variés qu'importants, à

savoir le rôle de l'économie islamique dans l'évolution de l'économie mondiale (un nouveau modèle économique), la finance halal et islamique, le consommateur musulman, l'analyse pour comprendre le consommateur islamique, l'éthique de la finance, l'avenir des services

islamiques, la gestion d'actifs et de fonds de dotation.

A. A.

## RETOMBÉES NÉGATIVES LIÉES AUX DÉSACCORDS BUDGÉTAIRES

### Net recul du moral des ménages américains en octobre

Le moral des ménages américains est tombé en octobre à son plus bas niveau depuis décembre 2012, principalement en raison des retombées négatives de la fermeture d'une partie des administrations fédérales liée aux désaccords budgétaires à Washington, ont montré vendredi les résultats définitifs de l'enquête mensuelle Thomson Reuters-Université du Michigan.

L'indice de confiance du consommateur est revenu ce mois-ci à 73,2 contre 75,2 en première estimation et après 77,5 en septembre. Les économistes interrogés par Reuters prévoyaient en moyenne un repli à 75,0.

"Lorsqu'on leur a demandé de décrire avec leurs propres mots ce qu'ils ont retenu des derniers développements économiques, le nombre de consommateurs qui ont évoqué le gouvernement fédéral de manière négative est le plus élevé en plus de 50 ans d'histoire de cette enquête", a déclaré Richard Curtin qui est chargé de la conduite.

La composante des anticipations des consommateurs est revenue à 62,5, un plus bas sans précédent depuis novembre 2011. Celle des conditions actuelles s'est inscrite à 89,9, un plus bas depuis avril.

R. E.

## PRESSIONS DÉFLATIONNISTES AU SEIN DU BLOC MONÉTAIRE

### La zone euro prise au piège de la vigueur de sa devise

Les sacrifices des Européens pour sauver la réalisation la plus aboutie de leur projet commun menacent de se retourner contre eux : la vigueur persistante de l'euro pénalise leurs entreprises et encourage les pressions déflationnistes au sein du bloc monétaire.

L'euro s'est apprécié de près de 15% face au dollar depuis que la Banque centrale européenne, au plus fort de la crise des dettes souveraines, s'est engagée à tout faire pour sauver la monnaie unique. Il franchit la barre de 1,38 dollar, niveau oublié depuis l'automne 2011 mais encore loin du record historique à près de 1,60 dollar atteint en juillet 2008.

En pleine saison des résultats trimestriels d'entreprises, la liste ne cesse

de s'allonger des grands groupes européens, tous secteurs confondus, imputant, notamment, à la vigueur de l'euro des performances inférieures aux attentes voire des abaissements de perspectives annuelles.

Unilever, Philips, le brasseur SABMiller, les constructeurs automobiles comme Renault, le spécialiste des matériaux de construction Saint-Gobain ou celui des équipements électriques Schneider Electric ont ainsi été impactés négativement par des effets de change, qu'il s'agisse du dollar ou du plongeon de certaines devises émergentes.

Le directeur général d'Unilever, Paul Polman, a dit n'avoir jamais été confronté à une baisse aussi marquée et simultanée

d'autant de devises. Frans van Houten, son homologue de Philips qui réalise 75% de ses facturations en dollar, en yen ou d'autres devises asiatiques, a expliqué que "très affecté" par leur affaiblissement, le groupe néerlandais l'a compensé par des innovations avec des marges brutes plus élevées et par des économies de coûts.

Les couvertures de change n'offrent qu'une protection temporaire si l'appréciation d'une devise s'avère durable.

Pascal Bouchiat, le directeur financier de l'équipementier pour l'aérospatiale et la défense Thales, a ainsi fait état d'une couverture à taux de change moyen de 1,34 dollar pour un euro sur l'ensemble de l'année en cours.

R. E.

## OPÉRATION DE MARKETING DE RYANAIR

### Réduction de certaines taxes au profit de la clientèle

Ryanair va réduire ses taxes sur les excédents de bagages et sur l'impression des cartes d'embarquement réservées sur internet dans le cadre de ses efforts pour améliorer la mauvaise image de son service clientèle.

Plus importante compagnie aérienne à bas coût en Europe, Ryanair va aussi autoriser ses passagers à se munir d'un second bagage à mains sans frais supplémentaires.

"Ce sont les premières d'une série d'améliorations dans le service à la clien-

tèle sur lesquelles Ryanair travaille activement pour faciliter l'accès à nos services à bas coût et même pour les rendre plus agréables pour nos millions de clients", affirme Caroline Green, directrice de la relation clients, dans un communiqué publié vendredi.

Le coût de réimpression des cartes d'embarquement réservées sur internet va être ramené de 70 euros à 15 euros tandis que la taxe pour excédent de bagages va passer de 60 à 30 euros.

Toutes ces modifications seront

appliquées dans un délai de six mois.

La compagnie irlandaise a été placée par les lecteurs de la revue de consommateurs "Which?" au dernier rang du classement des 100 plus grandes marques présentes sur le marché britannique.

La direction de Ryanair a reconnu qu'elle devait améliorer son service à la clientèle pour atteindre son objectif consistant à faire grimper son nombre de passagers de 80 millions à 110 millions au cours des cinq prochaines années à la suite d'une commande de 175 Boeing 737.

MEDEA, PROJETS DE PÊCHE  
CONTINENTALE ET D'AQUACULTUREInvestissement  
de 60 millions DA

Le montant des investissements injectés dans des projets de pêche continentale et d'aquaculture au niveau de la wilaya de Médéa avoisine les 60 millions DA, a indiqué le directeur local du secteur.

Ces investissements englobent près d'une trentaine de projets couvrant les segments de la pêche continentale, l'aquaculture intégrée dans l'agriculture et les services commerciaux annexes, a indiqué à l'APS Djillali Sameur, en marge d'une journée d'étude sur l'investissement dans le secteur de la pêche continentale et l'aquaculture.

"Un nombre non négligeable de projets sont en phase d'étude et devraient permettre, une fois lancés, de couvrir de nouveaux créneaux", a ajouté le même responsable. Parmi les projets en cours de réalisation, M. Sameur a cité la réalisation d'une unité de fabrication de glaces pour la conservation du poisson à Médéa, le projet de poissonnerie au niveau de la ville de Ksar el-Boukhari, ainsi que l'ouverture de deux points de vente spécialisés, situés au chef-lieu de wilaya.

9 projets de pêche continentale et d'élevage aquacole, ainsi que 14 projets d'aquaculture intégrée à l'agriculture font également partie du nouveau plan de charge du secteur, a encore indiqué Djillali Sameur.

Près de 60.000 alevins ont été ensemencés, depuis le début de l'année en cours à travers plusieurs plans d'eau de la wilaya, alors que la production de poisson réalisée durant la même période est estimée à une moyenne de 7 tonnes par mois dans le segment de la pêche continentale et 12 quintaux par mois pour l'aquaculture, a par ailleurs souligné le même responsable.

## CHLEF

9,5 millions de litres  
de lait collectés

Un volume de 9,5 millions de litres de lait cru a été collectés dans la wilaya de Chlef au profit des unités de production de lait en sachet au nombre de trois opérant dans la wilaya.

Ce volume, collecté de septembre 2012 au mois d'août 2013, représente moins de 20 % de la production globale de lait cru.

La multiplication des centres de collecte, notamment au niveau des zones réputées pour l'élevage bovin, pourra contribuer à réduire le déséquilibre existant entre le volume de production et celui de la collecte, relèvent des professionnels, sachant que la wilaya de Chlef dispose d'un cheptel qui regroupe plus de 51.000 têtes dont 26.000 vaches laitières toutes races confondues.

## EL OUED

Projet de réalisation  
d'un théâtre régional

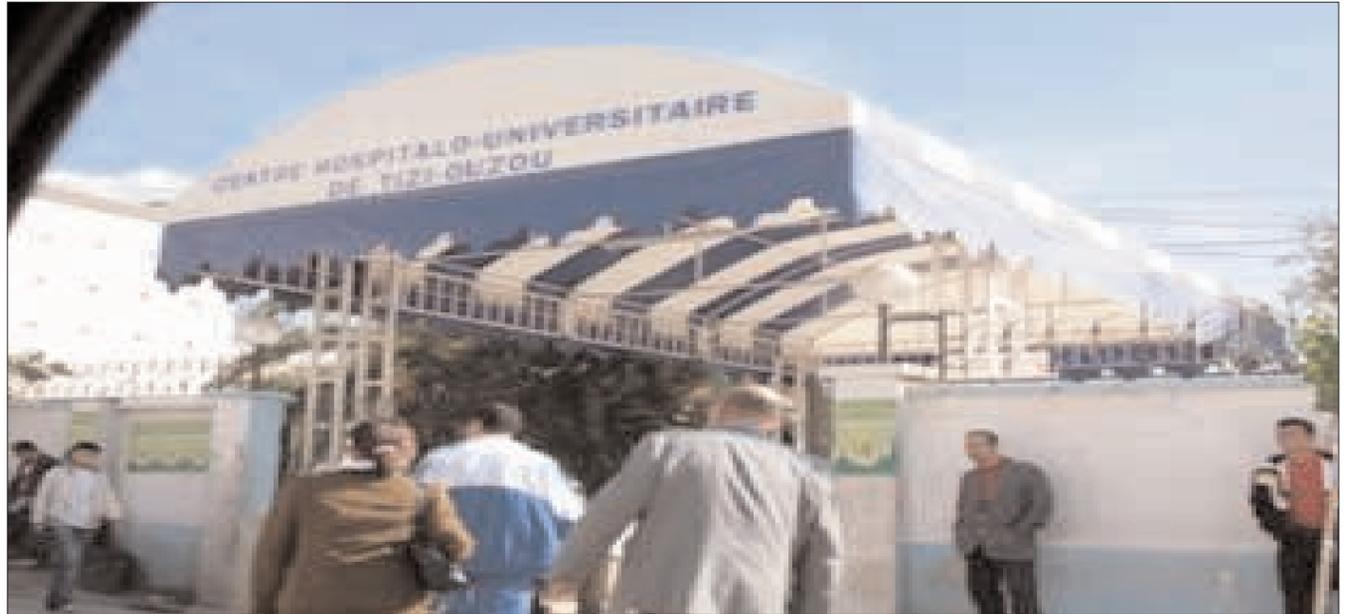
Une étude technique portant réalisation d'un théâtre régional vient d'être lancée dans la wilaya d'El Oued, selon le directeur de la culture, Hacem Marmouries.

Couvrant une surface de 4.650 m<sup>2</sup>, cette future nouvelle structure culturelle prévoit une salle de spectacle de 800 places, selon la fiche technique du projet. Un montant de 10 millions DA, a été consacré pour l'élaboration de cette étude technique, en sus d'une autre enveloppe de 470 millions DA retenue pour la réalisation et l'équipement de ce futur édifice culturel, qui devra répondre aux normes de réalisation internationales exigées pour de

Le secteur de la culture de la wilaya d'El Oued s'est vu accorder dernièrement d'importants projets susceptibles de contribuer à l'impulsion de la scène culturelle, la promotion des activités culturelles, la formation et l'émergence de nouvelles capacités culturelles locales, a indiqué le directeur de la culture d'El Oued.

APS

## TIZI-OUZOU, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE NEDIR-MOHAMED

Surexploitation criante  
au service néphrologie

*Le service de néphrologie du CHU Mohamed-Nedir reçoit des malades de Tizi-Ouzou, de Bouira et de Boumerdès. La surexploitation des appareils induit des pannes répétitives.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**A**u centre hospitalo-universitaire Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, le service de néphrologie est présentement confronté à une surexploitation de ses moyens de prise en charge des insuffisants rénaux chroniques, a indiqué lundi dernier à l'APS le chef de ce service. "Actuellement, une moyenne journalière de 130 insuffisants rénaux chroniques bénéficient d'hémodialyse, en trois séances, alors que la capacité de prise en charge ne dépasse pas les 80 patients", a souligné le professeur Seba Athmane, pré-

cisant que ce service reçoit des malades des wilayas de Tizi-Ouzou, de Bouira et de Boumerdès, ajoutant que la surexploitation des appareils de dialyse a induit des pannes répétitives, sachant qu'actuellement 5 générateurs sur les 28 dont dispose l'hôpital sont à l'arrêt.

Au CHU de Tizi-Ouzou, le service de néphrologie effectue également une quarantaine de dialyses péritonéales par jour, un procédé d'épuration du sang sans utilisation de la machine, a expliqué le professeur Seba Athmane à l'APS, estimant que pour faire face à cette situation, il est "nécessaire de doter la wilaya de Tizi-Ouzou d'un nouveau centre de dialyse afin d'assurer ce traitement vital dans de meilleures conditions", d'autant plus que "les moyens humains et matériels ne font pas défaut".

En attendant que cette doléance soit satisfaite, le même praticien a suggéré de "pondérer les évacuations des insuffisants rénaux chroniques vers ce CHU, en mettant à contribution les moyens des hôpi-

taux périphériques, se devant d'assurer des séances de dialyse durant la nuit", a indiqué l'APS.

"L'idéal dans le traitement de l'insuffisance rénale chronique serait de renforcer la pratique de la greffe rénale, considérée comme une solution efficace et radicale, comparativement aux séances d'hémodialyse qui restent aléatoires", a renchéri le docteur Boubchir du même service de néphrologie. Pour sa part, le docteur Badoui Linda estime que l'élargissement du recours aux transplantations rénales requiert le renforcement du plateau technique du service de néphrologie du CHU de Tizi-Ouzou, à travers sa dotation de deux laboratoires d'immunologie et de virologie, en vue de réaliser, sur place, les bilans médicaux nécessités par l'opération de greffe rénale. Le service de néphrologie du CHU de Tizi-Ouzou a réalisé, depuis 2006 à ce jour, une centaine de transplantations rénales, selon un bilan communiqué par le docteur Badoui Linda.

B. M.

## LAGHOUAT, COMMUNE DE GUELTAT SIDI-SAÂD

## 80 millions pour l'aménagement urbain

**U**ne enveloppe de 80 millions DA a été réservée à l'aménagement urbain dans la commune de Gueltat Sidi-Saâd, wilaya de Laghouat, ont indiqué les responsables de cette collectivité locale.

Ces travaux, dont les travaux sont à un stade "avancé" et devant être réceptionnés avant la fin de l'année en cours, entrent dans le cadre du programme complémentaire de l'année 2011, portent sur le revêtement de près de 6 km d'artères principales

de la ville.

La commune a également bénéficié d'une enveloppe de 40 millions DA pour la réfection des trottoirs, un chantier scindé en plusieurs tanches afin d'accélérer ses travaux et le livrer avant la fin de l'année. La route nationale 23), dans sa partie traversant la ville de Gueltat Sidi-Saâd, sera élargie et dédoublée sur un linéaire de 1 km et sera dotée d'une signalisation et de l'éclairage public.

Ces projets vont s'ajouter à ceux réalisés

dans le cadre du plan communal de développement de l'année 2012 consacrés à l'aménagement de plusieurs points de la ville, avec l'extension de l'éclairage public pour un coût de 15 millions DA, selon la même source. Et malgré ces réalisations, elle enregistre un retard dans l'aménagement urbain dans plusieurs quartiers, notamment les nouveaux lotissements, ont ajouté les mêmes responsables communaux.

APS

## AIN DEFLA

## 58 opérations de réalisation de routes

**U**n programme de 58 opérations de réalisation de routes est actuellement en cours d'exécution dans la wilaya de Aïn Defla, selon la direction locale des travaux publics. Plus de 24 milliards DA ont été consacrés à ce programme, a indiqué la même source, ajoutant qu'une partie de cette opération se rapporte au plan 2005-2009 tandis que la

deuxième partie a trait au plan 2010-2014. Une fois opérationnels, les nouveaux axes routiers assureront une meilleure circulation des personnes et des marchandises. Les travaux de construction d'une nouvelle aire de repos à proximité du Djebel Gantas1, dans la commune de Djendel, seront lancés après approbation du cahier des charges déposé au niveau de la com-

mission de validation des marchés du ministère des Travaux publics a, d'autre part, précisé la même source.

D'une longueur de 3.108,9 km, le réseau routier de la wilaya de Aïn Defla compte 104 km représenté par le tronçon autoroutier, 310 km de routes nationales, 795 km de chemins de wilaya et 1.899 km de chemins communaux.

APS

ORAN, DIRECTION LOCALE DU TOURISME

# Classement d'établissements au plan "qualité tourisme"

Parmi les hôtels, restaurants et agences de voyage de la wilaya d'Oran, une cinquantaine d'établissements classés ont adhéré récemment au plan "qualité tourisme", a indiqué la direction locale du tourisme.

PAR BOUZIANE MEHDI

"L'opération label qualité, ayant touché dans un premier temps un hôtel sis à Oran, une agence de voyages implantée à Misserghine et un restaurant à Arzew, est en cours", a affirmé, à l'APS, le chef de service du suivi des activités touristiques et de contrôle à la Direction du tourisme, Belabbès Kaïm Benamar, rappelant le déploiement du "plan qualité tourisme" (PQT) qui vise à améliorer la qualité de service à travers, notamment, la mise à niveau de ses structures et garantir de meilleurs commodités et confort à la clientèle.

A ce propos, le même responsable a estimé qu'"Oran ne peut prétendre être le portail de référence sans la mise à niveau de ses structures et l'amélioration des conditions d'accueil et de prestations de cette chaîne d'acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre du plan qualité du tourisme".



Enclenchée ces dernières années dans le secteur du tourisme, la dynamique commence à porter ses fruits avec la réception prochaine de trois hôtels (entre 2 et 5 étoiles), l'un, un apart-hôtel de 425 lits, situé à proximité de l'hôtel Sheraton et les deux autres à Aïn El-Turk (61 lits) et au centre-ville d'Oran de 65 lits, a ajouté la même source, estimant les capacités actuelles du parc hôtelier (155 hôtels) à 14.082 lits.

La direction du tourisme a annoncé, par ailleurs, le report du workshop international sur le tourisme d'Oran aux 14 et 15 janvier au lieu du mois de décembre, comme annoncé précédemment par le

comité d'organisation, selon l'APS. Belabbès Kaïm Benamar, chef de service du suivi des activités touristiques et de contrôle à la Direction du tourisme, a précisé que quatorze pays, dont l'Espagne, la France, la Tunisie, la Turquie, le Maroc, ont confirmé leur participation à cette deuxième édition qui verra également la présence des opérateurs du tourisme tels que l'Office national du tourisme (ONT), l'Office national du développement des activités touristiques (Onat), les clubs des hôteliers, des restaurateurs et d'agences de voyages.

B. M.

NAAMA, PARC DU DJEBEL AÏSSA

## Lancement prochain de projets de préservation

Des projets pour la préservation de la biodiversité et de l'écosystème du Parc national de Djebel Aïssa, 14 km à l'est de la commune de Tiout, seront lancés prochainement, a annoncé, mardi dernier, la Conservation des forêts de la wilaya de Naâma.

Le premier projet retenu pour ce parc, s'étendant sur une surface de 24.500 ha, consiste en la réalisation de 30 km de pistes forestières et de points d'observation pour le suivi de l'impact des changements climatiques, ainsi que la valorisation des ressources naturelles, faunistiques et floristiques du parc, a précisé la Conservation.

Revêtant une importance particulière dans la préservation de l'écosystème de la région des Hauts-Plateaux de l'Ouest, ce parc a également bénéficié d'autres actions

à même de contribuer à la régénération de son couvert végétal et la protection de sa richesse faunistique, particulièrement les espèces menacées d'extinction, a ajouté la même Conservation.

Selon le responsable du développement de la flore et de la faune à la Conservation des forêts, Mohamed Remili, le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) de 2025 prévoit la réalisation, à court terme, de travaux à même de protéger les sites naturels et les ressources de la biodiversité, en vue de la réalisation de projets scientifiques et touristiques.

Le parc de Djebel Aïssa renferme des paysages naturels féériques, en plus de sites archéologiques et historiques, et de stèles commémoratives témoignant des âpres batailles menées dans la région contre le colonialisme français.

La Conservation des forêts fait état, pour ce qui est de la richesse faunistique, de l'existence d'une vingtaine d'espèces de mammifères et de reptiles, de 33 espèces avifaunes, en plus d'une richesse floristique portant sur plus de 90 espèces de plantes aux vertus thérapeutiques.

Selon une étude établie par la Conservation des forêts, le parc de Djebel Aïssa fait face, cependant, aux menaces des aléas naturels, dont les inondations, nécessitant la correction des cours d'eaux. Les responsables de la Conservation des forêts entendent mettre à jour les études de recensement de la biodiversité, ainsi que la mobilisation d'agents chargés du contrôle et de la lutte contre le pâturage anarchique mettant en péril l'écosystème de ce parc.

APS

CONSTANTINE, COMMUNE DIDOUCHE-MOURAD

## Intensifier la pratique du sport de proximité

Plusieurs projets destinés à développer et à intensifier la pratique du sport de proximité sont en cours de réalisation dans la commune de Didouche-Mourad (Constantine), a indiqué la semaine dernière le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Tahar Boucheham.

Parmi les projets attendus "avec impatience" par la jeunesse locale figure, notamment, l'aménagement, pour 24 millions de dinars, du stade de football qui

sera "d'ici peu" doté d'un terrain réplique revêtu de gazon en fibre synthétique pour les entraînements des trois équipes locales, d'une chaufferie, de sanitaires et de vestiaires neufs, a ajouté cet élu.

La réalisation, en six mois, d'une aire de jeux pourvue d'un terrain en gazon artificiel à Kef Salah, moyennant une enveloppe de 6 millions de dinars, la transformation d'un terrain "mateco" en terrain synthétique à Oued Lahdjar et l'aménagement d'une aire de jeux en tuf pour un

montant de 12 millions de dinars figurent également au programme d'action de l'APC, a indiqué le même responsable.

M. Boucheham a également fait état de l'aménagement d'une aire de jeux similaire au lieu-dit Ayoune-Essaâd, avant d'annoncer la réception "très prochaine" d'une salle omnisports de 500 places dotée d'un doritoir de 60 lits à Didouche-Mourad-ville.

APS

TEBESSA

## Prévention sanitaire en milieu scolaire

La prévention sanitaire en milieu scolaire dans la wilaya de Tébessa sera renforcée par une dizaine d'unités de dépistage et de suivi (UDS) d'ici à l'année 2014, a annoncé la Direction de l'éducation (DEW).

Ces UDS seront réalisées dans dix communes ne disposant pas de ce type de structures, selon la même source qui a rappelé que la prise en charge des élèves de ces localités, en matière de médecine scolaire, s'effectue encore au niveau des centres de santé relevant de la Direction de la santé.

La wilaya de Tébessa dispose actuellement de 26 UDS, dont cinq sont implantées dans la commune de Tébessa. Elles prennent en charge plus de 126.000 élèves des trois paliers de l'enseignement pour un taux de couverture de l'ordre de 89%.

Par ailleurs, le secteur de l'Education de la wilaya de Tébessa a bénéficié, à la faveur d'un programme complémentaire de 2013, d'une enveloppe de plus de 1,40 milliard de dinars pour la réhabilitation de nombreux établissements scolaires, la réalisation de 14 cantines scolaires ainsi que de deux demi-pensions, ont indiqué, pour leur part, les services de la wilaya.

GUELMA

## Création d'emploi

Cent quarante-deux projets d'investissement dans divers secteurs d'activité, accompagnés par l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), ont bénéficié à Guelma d'un montage financier avec le concours des banques, a indiqué cette agence. Les investissements portent sur les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des travaux publics, de la construction, du tourisme et de la santé, a déclaré, à l'APS, le directeur-adjoint du guichet unique décentralisé de l'Andi, Mohamed Zouara, au lendemain d'une journée d'information organisée à l'institut technique agricole de Guelma sous le slogan "L'investissement, de l'agriculture à l'industrie".

Selon le même responsable, le créneau des transports (voyageurs et marchandises) occupe 63% des investissements avec 89 projets générant 286 emplois directs.

M. Zouara a également précisé que les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics sont les plus pourvoyeurs d'emplois, avec 1.200 postes de travail permanents.

La journée d'information organisée par l'Andi, lundi, en collaboration avec la Chambre de l'agriculture, l'Office national des terres agricoles (Onta) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), a donné lieu à plusieurs interventions sur l'investissement dans l'agro-industrie, un secteur correspondant à la vocation de la wilaya de Guelma qui produit, notamment, des céréales et de la tomate industrielle.

MILA

## 600 kiosques et locaux préfabriqués pour les artisans

Un total de 600 kiosques et locaux à usage professionnel et commercial, préfabriqués en bois, seront construits dans plusieurs communes de la wilaya de Mila, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction de l'urbanisme et de la construction (Duc).

Cette opération vise, par l'attribution de structures légères, rapidement constructibles, pour résorber le phénomène du commerce illicite à travers ces collectivités concernées par ce programme.

Des kiosques en préfabriqué sont déjà en cours de montage à l'entrée de l'agglomération d'Aïn-Tine qui bénéficiera de 80 unités, a ajouté la même source, précisant que dans cette localité, les locaux sont réalisés, pour la plupart, à proximité d'une zone boisée, proche du carré des martyrs où une aire de repos est aménagée pour les habitants.

En outre, les artisans installés sur les rives du barrage de Béni Haroun, notamment ceux qui exposent les produits de l'artisanat traditionnel, bénéficieront de ces structures préfabriquées, a-t-on également indiqué.

APS

## AFFAIRE ASSANGE

## L'Equateur menace de poursuites la Grande-Bretagne devant une instance internationale

L'Equateur a menacé vendredi de poursuivre la Grande-Bretagne devant une instance internationale si ce pays ne donnait pas de réponse pour trouver une solution au cas de Julian Assange, le fondateur du site WikiLeaks, réfugié depuis près de seize mois dans son ambassade à Londres. Le ministre équatorien des Affaires étrangères Ricardo Patiño, qui a déploré avoir essuyé un refus verbal à sa proposition de création d'une commission bilatérale de juristes sur cette affaire, a décidé d'augmenter la pression. "Nous attendons une réponse écrite de leur part et s'ils ne le font pas d'ici quelques jours, nous devons alors préparer un recours international pour que le Royaume-Unie respecte les lois internationales", a averti M. Patiño à la radio publique équatorienne. Julian Assange est réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres depuis le 19 juin 2012 afin d'échapper à une extradition vers la Suède pour des agressions sexuelles présumées qu'il nie. L'Australien de 41 ans redoute d'être à terme extradé aux Etats-Unis et d'y encourir la peine de mort en raison de la publication par WikiLeaks de documents secrets américains.

Londres a jusqu'ici refusé d'accorder un sauf-conduit au cyber-militant pour qu'il puisse se rendre en Equateur qui lui a accordé l'asile politique. Début octobre, le gouvernement de Quito a évoqué la possibilité de recourir à des instances internationales comme la Cour internationale de justice (CIJ). Tout en admettant qu'un recours international serait compliqué, M. Patiño a souligné que son pays n'avait "pas d'autre alternative" afin de "faire respecter le droit d'asile octroyé par l'Equateur" et "l'obligation (pour Londres) d'accorder un sauf-conduit". "Il nous semble grave qu'une personne qui bénéficie du droit international (...) doive rester reclus contre sa volonté depuis plus d'un an dans notre ambassade", a insisté le chef de la diplomatie équatorienne.

## IRAK

## 16 morts dans une série d'attentats à la bombe

Une série d'attentats à la bombe ont fait au moins 16 morts vendredi en Irak, selon des sources sécuritaires et médicales. Au total, neuf bombes activées à distance ont explosé dans différentes villes du pays.

L'attentat le plus meurtrier s'est produit à Youssoufia, une ville située à 20 km au sud de Bagdad, où deux engins ont explosé dans un court intervalle de temps, faisant au moins sept morts. A Bakouba, au nord de la capitale, six bombes dissimulées en bordure de route ont fait au moins quatre morts. On compte également au moins quatre morts dans une explosion qui a frappé un quartier chiite de l'ouest de Bagdad. Plus de 570 personnes sont mortes en Irak depuis le début du mois, et plus de 5.250 depuis le début de l'année, selon un bilan établi par des médias à partir de sources sécuritaires et médicales.

APS

## TUNISIE

# Optimisme relatif après le début des négociations



*La presse tunisienne de samedi exprimait son soulagement après l'ouverture de négociations entre islamistes au pouvoir et opposants pour résoudre trois mois de crise, tout en s'interrogeant sur la capacité réelle de la classe politique à trouver un consensus.*

Le lancement de ce dialogue national vendredi après-midi a pu avoir lieu après que le Premier ministre Ali Larayedh se soit engagé par écrit à laisser la place à un gouvernement apolitique. "Ali Larayedh abdique. Enfin !", titre ainsi

Le Quotidien, avant de noter que "la tâche du dialogue national n'est pas de tout repos. Les partis politiques devront s'entendre en trois semaines voire un mois sur ce qu'ils ne sont pas parvenus à déblayer pendant deux ans". Car outre la formation d'un cabinet d'indépendants, les rivaux politiques devront trouver un consensus sur la Constitution, dont l'élaboration est au point mort depuis des mois, former une commission électorale et adopter une législation à même de garantir des élections libres.

Le journal *Le Temps* se montre dès lors dubitatif : "Les partis, toujours aussi en proie aux feux croisés, ne réussiront pas de sitôt à accorder leurs violons".

La Presse salue pour sa part le travail du quartette de médiateurs, le syndicat UGTT en tête, qui a réussi après trois mois d'instances tractations à amener les islamistes d'Ennahda et leurs détracteurs à la table des négociations. Le journal se demande cependant si "tous les protagonistes sont réellement attachés à faire aboutir ce dialogue national de la dernière chance".

Il relève aussi que ces négociations interviennent en pleine recrudescence des violences jihadistes, qui ont coûté la vie à six gendarmes et à un policier cette semaine. "Les actes terroristes ne laissent plus aucun doute: notre transition démocratique aborde vraiment sa dernière planche de salut", prévient *La Presse*.

## JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE SOTCHI

## La Russie durcit la législation sur le terrorisme

Les députés russes ont adopté vendredi une réforme qui durcit l'arsenal législatif contre le terrorisme dans la perspective des Jeux Olympiques d'hiver de Sochi, en février prochain.

Les ressortissants russes prenant part à des conflits à l'étranger seront désormais passibles d'une peine de six ans de prison. Les services russes estiment à 400 le nombre de Russes qui se battent dans les rangs de l'opposition armée en Syrie, pour l'essentiel des militants islamistes provenant du Nord-Caucase qui ont rejoint les groupes djihadistes. Ils pourraient

représenter une menace accrue à leur retour en Russie.

Par ailleurs, les parents d'auteurs d'attentats seront financièrement responsables des conséquences de ces actes. Créer une organisation jugée terroriste sera passible de vingt ans de prison. L'appartenance à une telle organisation vaudra elle jusqu'à dix ans de prison.

La réforme adoptée par les députés a été présentée en septembre par Vladimir Poutine. Le président russe souhaite réduire au maximum les risques pesant contre les Jeux de Sochi, une station

touristique sur la mer Noire qui n'est qu'à quelques centaines de kilomètres du Nord-Caucase où opèrent des séparatistes islamistes.

Le durcissement des lois antiterroristes a été voté en procédure accélérée après l'attentat à la bombe qui a fait six morts lundi dans le sud de la Russie, les députés enchaînant les deuxième et troisième lectures dans la seule journée de vendredi.

L'attentat de lundi, à Volgograd, est le plus meurtrier en près de trois ans en Russie, hormis dans la région du Nord-Caucase.

## CONFLIT SYRIEN

## Victoire de kurdes contre des djihadistes à la frontière

Des Kurdes syriens ont pris le contrôle d'un poste situé à la frontière avec l'Irak, après trois jours de combats contre le groupe djihadiste de l'Etat islamique d'Irak et du Levant (EIIL), lié au réseau Al Qaïda, ont annoncé samedi des combattants et des observateurs. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), proche de l'opposition au président Bachar al-Assad, a précisé qu'il s'agissait du poste-frontière de Yaroubiya, contrôlé depuis mars par l'EIIL qui l'avait pris à l'armée fidèle à Damas. Les miliciens kurdes des Unités de défense populaire (YPG) ont précisé que les com-

bats continuaient dimanche matin et que le poste-frontière donnait une ouverture sur le Kurdistan irakien aux combattants, pris entre les groupes djihadistes d'un côté et des forces turques de l'autre. Il est "trop tôt pour envisager d'utiliser le passage", a cependant prévenu Redur Xelil, porte-parole des YPG.

La Turquie et l'Irak, préoccupés par la montée en puissance d'Al Qaïda en Syrie, se sont promis vendredi d'améliorer leurs relations, tendues par le rapprochement entre Ankara et le Kurdistan irakien, et de coopérer davantage pour limiter les retombées de la guerre civile syrienne.

L'OSDH a par ailleurs fait état samedi de la mort de 40 personnes lors d'un attentat à la voiture piégée, mené la veille contre une mosquée de Ouadi Barada, dans la province de Damas.

L'agence officielle Sana a confirmé l'attaque, et a annoncé la mort de nombreux "terroristes", selon la terminologie officielle pour désigner les insurgés.

La télévision officielle a, elle, annoncé vendredi le décès d'Abou Mohammad al Golani, meneur des djihadistes du Front al Nosra, mais l'OSDH s'est fait l'écho d'un démenti de deux cadres du groupe rebelles.



**Smart Mug,  
la tasse qui dit  
quand il faut  
boire**

Page 14

## **Téléphonie 3G, Joseph Ged promet 80% de couverture de avant fin 2014**



*Lors d'une déclaration faite à TSA concernant le déploiement de la de la technologie de troisième génération (3G) en Algérie, le patron de Nedjma, Joseph Ged, a annoncé qu'il tablait sur une couverture de 80 % de la population d'ici à la fin de l'année 2014.*

Page 12



## **Une Smart Cover à clavier pour l'iPad 5**

*La future tablette d'Apple disposerait-elle d'une enveloppe de protection avec clavier, comme la Surface de Microsoft ? Si le texte accompagnant l'invitation à la keynote d'Apple de demain "we still have a lot to cover" reste encore très énigmatique, un brevet déposé il y a quelques années par la firme de Cupertino pourrait bien être la clé de l'énigme. Vous aimez nos contenus ?*

Page 13

# Téléphonie 3G, Joseph Ged promet 80% de couverture de avant fin 2014

Lors d'une déclaration faite à TSA concernant le déploiement de la de la technologie de troisième génération (3G) en Algérie, le patron de Nedjma, Joseph Ged, a annoncé qu'il tablait sur une couverture de 80 % de la population d'ici à la fin de l'année 2014.

Une performance qui s'expliquerait, selon lui, par le souci pour l'opérateur de "couvrir le plus grand nombre de clients et de démocratiser rapidement l'internet mobile à haut débit dans les quatre coins du pays".

Ged ajoutera : "Avant la fin 2014, notre réseau 3G sera déployé dans 25 wilayas représentant plus de 80 % de la population et au sein desquelles environ 80 % de la population sera couverte".

"Nedjma sera présente dans 10 wilayas dont Alger, Constantine, Oran et Ouargla dès le premier jour", affirme Joseph Ged.

"Nedjma va assurer à ses clients le meilleur réseau 3G++ dès le lancement et non pas une année plus tard", ajoute-t-il.

"Nedjma a investi bien avant le lancement de la 3G dans ses équipements en dotant la totalité de son réseau de la technologie EDGE-GPRS", précise-t-il. Nedjma a toujours été au diapason du multimédia mobile en Algérie, et à déjà conquis 2 millions de clients.



## T'Pop d'Alcatel bientôt disponible en Algérie

Alcatel One Touch OT-4010" connu aussi sous le nom de T'pop viendra très prochainement étoffer la gamme des produits disponibles sur le marché algérien. Cet appareil sera commercialisé chez le distributeur officiel de la marque Cellnet en plusieurs coloris et intégrant un flip cover.

Ce Smartphone au design et finitions 80% glossies et disponible en différentes couleurs: noir bleuté,

blanc, rouge, rose fushia, turquoise, vert pomme et mandarine est destiné aux jeunes. Tournant sous le système d'exploitation Android 2.3 Gingerbread, Alcatel T'pop est doté d'un écran de 3.5 pouces HVGA 320 x 480 pixels et d'un Appareil photo de 2 mégapixels avec zoom digital. Cet appareil quad-band(1900/850/1800/1900 est également équipé d'une mémoire interne 100 MB extensible grâce à un microSD jusqu'à 32 Go, du

Bluetooth 4.0 et Wi-Fi 802.11b/g/n. Quant à l'autonomie, en veille : 500 h (2G) / 300h (3G) et 13h (2G) 7h (3G) en conversation. Par ailleurs, ce terminal offre de nombreux widgets intégrés tels que Facebook, Twitter, Shazam et Swiftkey. Il permet aussi d'écrire à une vitesse incroyable tous vos messages, simplifiant, ainsi, la vie à son acquéreur. Cellnet annonce que son nouveau téléphone sera disponible très prochainement.



## Nexus 10 2013, la nouvelle tablette de Google



Voici ce qui semble être le premier rendu officiel de la prochaine Nexus 10 de Google. Phone Arena a posté l'image dans la nuit. Si Samsung s'est chargé de la production de l'actuel modèle, c'est à Asus que serait revenue la tâche de concevoir cette seconde version. L'image ci-jointe affiche une forme rectangulaire, des coins arrondis, des boutons tactiles intégrés à l'écran et surtout un design plus sobre que le modèle 2012. On ne connaît pas encore grand-chose sur sa configuration interne. Plusieurs sons de cloches se sont fait entendre. Certains parlent sur

un processeur Snapdragon quadcore de Qualcomm à la place de l'Exynos dual-core de la première Nexus 10. D'autres gagent qu'Asus réutilisera les mêmes composants que sa Transformer Pad Infinity TF701T. Elle est basée sur un processeur Tegra 4, 2 Go de RAM qui affichent sur une dalle IGZO de 10,1 pouces en 1.560 x 1.600 pixels. Quoi qu'il en soit, la nouvelle Nexus 10 fonctionnera sous Android 4.4 (KitKat) et sera présentée en même temps que le Nexus 5 de LG. Son objectif sera d'aller chasser sur les terres de l'iPad Air, fraîchement présenté.

## Vers une interdiction des mobiles pour les enfants de moins de 6 ans ?

L'Agence nationale de sécurité sanitaire a publié en début de semaine un rapport sur les ondes électromagnétiques où elle préconise de restreindre l'accès aux téléphones portables aux enfants les plus jeunes. S'il n'y a pas de risque avéré des ondes électromagnétiques sur la santé, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) propose cependant d'appliquer le principe de précaution aux enfants de moins de 6 ans. Le rapport, publié mardi 15 octobre, fait état de différents effets biologiques chez l'Homme ou chez l'animal, dont un stress oxydatif qui semble réversible. Pour les plus jeunes, l'Anses formule sur cette base quelques recommandations, dont celle de réduire l'exposition des enfants en les incitant à un usage modéré du téléphone mobile. Elle relance ainsi le débat sur l'interdiction de l'utilisation du portable par les moins de 6 ans, déjà formulée dans une disposition inscrite dans la loi Grenelle 2 de 2010 : "Interdire le téléphone portable aux élèves des écoles maternelles, des écoles élémentaires et des collèges." Une étude internationale en cours sur les effets sur les enfants Côté politiques, la Ministre de la Santé Marisol Touraine, qui s'exprimait sur France Info hier, mercredi 16 octobre, "la question de l'interdiction reste posée". Idem chez Chantal Jouanno (UMP), qui regrette que la proposition de texte n'ait pas été adoptée. Elle se limite finalement à une interdiction de publicité pour la téléphonie mobile à destination des moins de 14 ans. L'étude Mobi-Kids, dont les résultats devraient être connus en 2015, et portant sur treize pays, devraient en apprendre davantage sur les conséquences réelles d'une telle utilisation. D'ici là, prudence est mère de sûreté et, ce, pour tout le monde.



## Des chargeurs à résonance magnétique chez Samsung



ET News rapporte que Samsung travaille actuellement à la conception d'une nouvelle technologie de recharge sans-fil pour ses smartphones Galaxy. Les Sud-Coréens ont démarré ce projet en collaboration avec la startup néozélandaise PowerbyProxi. Ce nouveau type de recharge est développée autour de la résonance magnétique. Il existe déjà d'autres solutions similaires. Ainsi, Nokia utilise pour sa part la recharge par induction. Néanmoins, cette technique demande à ce que le téléphone soit bien en contact avec la base pour fonctionner. La technologie de Samsung donne plus de liberté au consommateur puisque le smartphone ne doit pas obligatoirement être posé sur sa base. Il peut même charger avec un obstacle entre lui et cette dernière ou être posé à côté. D'après ET News, on devrait retrouver cette technologie dans les smartphones Galaxy dès 2014.

## Samsung condamné pour avoir financé de fausses... critiques sur le Net



Le marché des téléphones est un champ de bataille sans merci. Dans ces conditions, les coups bats pleuvent, mais ne sont pas toujours légaux pour autant. Samsung en fait les frais dans une affaire de faux commentaires déposés par des utilisateurs sur des forums taïwanais. En effet, le constructeur a été reconnu coupable d'avoir payé des internautes, via deux agences marketing, pour qu'ils rédigent des commentaires positifs concernant leurs produits, mais également des bien plus négatifs à l'encontre de la concurrence. La marque taïwanaise HTC a fait parti des marques visées par les commentaires négatifs, et c'est précisément sur la petite île que Samsung a été condamné à une amende de l'équivalent de 300.000 euros. Ce n'est pas la première fois que la firme coréenne se fait épingler pour ce genre de pratique. Plus tôt dans l'année, 500 dollars avaient été proposés à des développeurs pour faire de la promotion autour des événements du groupe.

# Une Smart Cover à clavier pour l'iPad 5

La future tablette d'Apple disposerait-elle d'une enveloppe de protection avec clavier, comme la Surface de Microsoft ? Si le texte accompagnant l'invitation à la keynote d'Apple de demain "we still have a lot to cover" reste encore très énigmatique, un brevet déposé il y a quelques années par la firme de Cupertino pourrait bien être la clé de l'énigme. Vous aimez nos contenus ?

Nous avons encore beaucoup à traiter, ou à couvrir... Décidément, Apple sait choisir ses formulations pour créer le doute, l'énigme ou le mystère autour de ses produits ! Concernant la conférence de demain, elle devrait, selon toute vraisemblance, lancer sa 5<sup>e</sup> génération de tablette, l'iPad 5, ainsi que l'iPad Mini 2.

La mini-tablette disposerait, d'après une photo apparue sur le site news-2014.de, d'un capteur d'empreintes Touch ID, de coloris issus de ceux de l'iPhone 5S (or, argent et space grey) mais qui n'intégrerait pas d'écran Retina. Enfin, cette keynote pourrait également voir l'avènement d'un nouvel ordinateur Mac Pro, avec son design cylindrique, ainsi que la présentation du nouveau système d'exploitation Apple : Mavericks. Mais d'après les indiscretions concernant l'iPad 5, celui-ci arborerait un changement radical

de ligne, avec des bords et des courbes beaucoup plus sérieuses et professionnelles. C'est cette idée de l'utilisation au travail de l'iPad qui a donné certaines idées à quelques journalistes sur Internet : ces derniers se sont souvenus que le site 9to5mac avait débusqué, en août 2011, les brevets de plusieurs modèles d'accessoires élaborés par Apple pour ses futures tablettes.

**iPad 5, Surface 2... Même combat ?**

Il s'agit d'une SmartCover, un cache venant se replier sur la tablette mais qui est également en interaction avec celle-ci, et peut même comporter un écran pouvant afficher plusieurs types d'informations (statuts, messages...) ou un clavier souple, à la manière du Type Cover de la tablette Surface de Microsoft. Et oui, un cache, couvrir, "nous avons encore beaucoup à couvrir" la liaison est faite, ce qui apporte une certaine crédibilité à



une volonté d'orienter un petit peu plus la tablette dans le domaine professionnel. Mais rien n'est moins sûr tant que la tablette et, éventuellement, cette poche de protection interactive ne

soient officiellement présentés. Mais, hasard ou coïncidence, c'est demain que la nouvelle tablette de Microsoft, la Surface 2, fait son apparition sur les étals des magasins.

## Un doodle de Google célèbre le 216<sup>e</sup> anniversaire du premier saut en parachute

Les 216 ans du premier saut en parachute d'André-Jacques Garnerin. Après un Doodle célébrant la traversée de la Méditerranée, puis un autre mettant en exergue Friedrich Nietzsche, Google revient aux exploits aériens en fêtant, en ce 22 octobre, le 216<sup>e</sup> anniversaire du premier saut en parachute de l'histoire, réalisé par André-Jacques Garnerin. Des couleurs pastels, une petite montgolfière et un petit bonhomme qui, avec son courage,



saut, saute du frêle esquif en parachute (que l'on peut diriger avec les flèches du clavier) pour atterrir dans un Paris du XVIII<sup>e</sup> siècle... Le Doodle célébrant le 216<sup>e</sup> anniversaire du premier saut en parachute de l'histoire est une petite merveille, emplie de poésie et de finesse. Ce saut est l'œuvre d'André-Jacques Garnerin (né le 30 janvier 1769), le jeune élève de Jacques Charles, l'inventeur du ballon à gaz. Jusqu'alors aérostier des fêtes publiques, il s'occupe de l'ascension des montgolfières et tente, le 22 octobre 1797, un saut de 700 mètres au-dessus de Paris, devant un public admiratif mais terrifié quant à l'issue de la chute aéroportée du jeune homme. À cette hauteur, André-Jacques Garnerin actionna un mécanisme qui détacha la nacelle du ballon qui,

lui, explosa. La nacelle, elle, étant rattachée à un parachute. Quelques instants plus tard, André-Jacques Garnerin mit pied à terre, mais non sans mal (entorse à la cheville), réalisant un exploit inédit, et ouvrant la voie à une discipline toujours aussi spectaculaire aujourd'hui. Par la suite, l'homme perfectionna son système de parachute, et son élève (qui deviendra sa femme), Jeanne-Geneviève Labrosse, emboîta le pas de son professeur en sautant, à son tour, le 12 octobre 1799. Ce sera d'ailleurs elle qui déposera le brevet du parachute au nom de son mari, le 11 octobre 1802. Après son saut, André-Jacques Garnerin n'en a pas terminé avec la prise en main du ciel : l'homme a été le premier à réaliser un voyage aérien de longue distance entre Moscou et Polova

## LES LUMIA 1520, 1320 et 2520 arrivent chez Nokia



Nokia a profité de sa conférence lors du Nokia World pour présenter son Lumia 1520, premier téléphone de la marque à faire partie du monde des phablets, en proposant un écran de 6 pouces. Ce smartphone marque donc un nouveau tournant pour Nokia, et est notamment le premier de la gamme à proposer une résolution 1080p, ainsi qu'un processeur Snapdragon 800 cadencé à 2,26 GHz. Il dispose également de 2 Go de mémoire vive. En outre, cela en fait le plus gros Windows Phone présenté à ce jour, mais aussi le plus puissant. Ce dernier reprend le design général de la gamme des Lumia en proposant un écran aux bords arrondis, ainsi qu'une coque colorée. Notons également que ce 1520 proposera un capteur photo de 20 mégapixels. En parallèle, Nokia lance également une version simplifiée de ce smartphone avec le 1320, qui garde cette taille en proposant une résolution de 720p, un processeur Snapdragon 400 et 1 Go

### Disney fait de l'électricité avec du papier

Disney Research revisite l'usage d'une simple feuille de papier en la dotant d'une fonctionnalité intéressante. En la transformant en générateur d'électricité, elle crée suffisamment d'énergie pour alimenter un éclairage LED ou un écran e-ink et ce, juste par frottement. Le procédé ne requiert pas de piles ni de batteries pour fonctionner. En effet, le générateur lui-même est en réalité, une mince feuille de téflon coincée entre deux adhésifs conducteurs en guise d'électrodes. Le tout, savamment intégré à la feuille de papier. Mais le système fonctionne également sur du papier imprimé avec de l'encre conductrice. Lorsque l'utilisateur frotte sur cette partie spécifique de la feuille, cela crée des charges électriques qui vont ensuite produire un courant alternatif. Résultat : on peut allumer une ou plusieurs LED, créer des animations sur un écran e-ink ou encore activer une sonnerie intégrée.

Quant à son application, ce générateur en papier pourrait équiper les livres pour enfant ou les affiches interactives dans l'avenir. Disney a collaboré avec les scientifiques de l'université Canergie-Melon pour développer les prototypes.

### Il fabrique sa console avec des Lego et un Raspberry Pi

Le Raspberry Pi et les Lego ont en point commun de générer autant de créations intéressantes une fois entre les mains des bidouilleurs talentueux. Michael Thomas en fait partie, développeur et passionné de Lego, sa dernière invention est un clin d'œil à la série d'animation américaine Adventure Time.

L'œuvre en question est une réplique fonctionnelle de la console BMO. Réalisée à partir des briques danoises, elle intègre un Raspberry Pi et tourne sous Raspbian, un système d'exploitation basé sur Debian et optimisé pour l'ordinateur de poche. Dotée d'un écran de 2.5 pouces, la console permet à son utilisateur de jouer à des jeux vidéo, diffuser un contenu multimédia ou bien naviguer sur le net. Officiant comme un petit ordinateur sympathique, ce BMO en Lego embarque un port USB et un slot pour carte microSD. L'alimentation se fait via un câble microUSB et sa batterie est signée Mediasonic.

Cette réplique de BMO a été conçue spécialement pour la BrickCon 2013, un événement dédié aux adeptes de Lego pour partager leur invention.

### Une brosse à dents sur-mesure imprimée en 3D

L'impression 3D continue de révolutionner le monde. Cette fois, la technologie s'invite dans un ustensile du quotidien conçu pour l'hygiène dentaire. Après les brosses à dents électriques, place à du sur-mesure avec un modèle d'un nouveau genre. Blizzident, c'est son nom, se démarque par son design atypique et son efficacité. Développée par une firme du même nom, Blizzident s'apparente à un dentier agrémenté d'une centaine de filaments de soie très fins. C'est en réalité une brosse à dents imprimée en 3D et conçue pour épouser la dentition de son utilisateur. En effet, elle a été créée à partir du scan 3D de la bouche et sur la base d'une empreinte dentaire. Cette conception unique lui permet d'assurer le nettoyage complet et en profondeur des dents en seulement six secondes. Une fois placé dans la bouche, il suffit de la mordre et grincer les dents pour qu'elle effectue son rôle.

# Smart Mug, la tasse qui dit quand il faut boire

*Et si le mug pouvait faire plus que maintenir votre thé ou café au chaud ? Fidèle compagnon du quotidien, l'accessoire pourra désormais informer son utilisateur de la température idéale pour mieux déguster son breuvage. Voici la tasse intelligente qui prend soin de vous.*

**S**mart Mug est une tasse au design minimaliste qui dispose d'une fonctionnalité spécifique. En effet, elle affiche une série de LEDs qui se chargent d'indiquer la température du liquide qu'elle contient. Mieux encore, le récipient peut indiquer la bonne température pour la consommation et ce, en fonction de type de breuvage considéré. Le fonctionnement est simple, il suffit d'y verser de l'eau chaude, attendre que le voyant lumineux correspondant à la bois-



son à préparer s'allume et ajouter l'ingrédient principal. Six indicateurs LED sont proposés au consommateur pour afficher une température inférieure, idéale ou trop élevée. Enfin, le mug fonctionne en convertissant la chaleur reçue en électricité

grâce à un générateur thermoélectrique intégré.

Smart Mug est actuellement en phase de prototype.

Sa concrétisation dépend du public et d'une campagne de crowdfunding.

## Souris et stylet à la fois, deux en un

**L**a souris tout comme le stylet sont des accessoires indissociables d'un ordinateur portable ou d'une tablette. C'est pourquoi un jeune designer industriel a imaginé un produit hybride, capable de réunir les fonctionnalités des deux en un seul dispositif. Le concept tente d'apporter une solution pratique et portable pour les utilisateurs d'appareils nomades. L'objet en question se présente sous la forme d'une souris pliable qui peut se transformer en stylet. Le gadget peut ainsi s'utiliser comme une souris sans fil classique ou comme un gros stylet fonctionnel à la demande. A cet effet, le bout de la souris embarque un capteur qui détecte la direction, la vitesse et la pression exercée par l'utilisateur. Un mécanisme intégré permet de la plier en deux ou la déplier en fonction de l'utilisation. D'ailleurs, la surface de la souris intègre un capteur optique qui permet de l'utiliser en tant que telle. L'ensemble est alimenté par une batterie rechargeable qui se loge dans un compartiment dédié.



## Un bracelet connecté pour surveiller son enfant à distance

**B**ien qu'il existe déjà plusieurs moyens de surveiller un enfant, l'invention d'une firme dénommée BeLuvv tente de proposer la solution la plus "pratique". Surfant sur la tendance des objets connectés, il s'agit d'un petit dispositif portable permettant aux parents de garder un œil sur leur progéniture depuis un terminal et à tout moment.

Baptisé Guardian, le système est constitué de deux éléments : un gadget étanche qui se porte comme un bracelet ou un pendentif et une application iOS. Une fois porté par l'enfant, l'accessoire communique avec le mobile des parents grâce à une puce Bluetooth embarquée dont la portée maximale est de



70 mètres. L'application leur permet de configurer l'appareil et de paramétrer le réseau de sécurité. Ainsi, si l'enfant se déplace au-delà d'un périmètre

prédéfini, une alerte est envoyée sur le téléphone. Au cas où son porteur est introuvable, une recherche peut être lancée depuis le terminal. Plus

loin, si celui-ci est à la portée de tous ceux qui utilisent l'application, son emplacement exact sera envoyé aux parents via le cloud.

49<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LARBI BENSARI

# Des soirées musicales en hommage au chantre de la musique andalouse

Une exposition comportant les habits et les instruments de musique du maître et d'anciennes photographies sera également montée au profit du public tlemcénien qui voue un grand respect pour ce chantre de la musique andalouse.

PAR ROSA CHAOUI

**A**fin de célébrer la commémoration du 49<sup>e</sup> anniversaire de la mort de cheikh Larbi Bensari une série de soirées musicales a été initiée, jeudi soir, à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen. Le programme des soirées, axé sur la musique andalouse, qui a débuté avec l'association Gharnata de Tlemcen, s'étalera jusqu'au 27 décembre prochain, date de la mort du regretté Bensari. La maison de la culture Abdelkader-Alloula abritera, quant à elle, chaque jeudi une soirée animée par les associations musicales les plus prestigieuses de Tlemcen : El Kortobia, El Mouahidia, Gharnata et Ahabab Cheikh Larbi Bensari, a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel. Pour les inconditionnels et les nostalgiques une exposition, comportant les habits, les instruments de musique et des photographies du maître, leur sera proposée. Il faut dire que le public tlemcénien lui voue toujours un grand respect et admiration même un demi-siècle après sa dispari-

tion, a précisé Abdelhak Berraho. La soirée de clôture sera animée par le grand orchestre de musique andalouse qui sera constitué de deux à trois éléments des huit associations musicales tlemceniennes participant à cet hommage, a-t-on ajouté. Né en 1863 et mort en 1964, Cheikh Larbi Bensari est l'artiste le plus en vue de l'école tlemcénienne dite Gharnatia. Très jeune il eut le coup de foudre pour la musique en entamant sa carrière musicale avec Cheikh Boudelfa avant de devenir un grand rival pour les maîtres de l'époque, à l'instar des Bakhchi, Baghdadi et Triki, entre autres.

Le défunt cheikh, rapporte l'APS, apprit très vite à jouer de divers instruments comme le gnibri, le violon et la mandoline. En 1929, il enregistra son premier disque 78 tours.

En 1932, Hadj Larbi Bensari représenta la musique algérienne au premier congrès de musique arabe tenu au Caire en Egypte où il fit entendre les œuvres de l'école de Tlemcen et poursuivit sa carrière marquant toute une époque avec le même succès jusqu'en 1954 où il cessa de chanter pour des raisons person-



nelles. Considéré comme "l'unificateur du répertoire musical de Tlemcen" qui porte son empreinte, Larbi Bensari constitue sans conteste l'un des symboles emblématiques de la musique andalouse algérienne ayant ouvert la voie à de nombreux musiciens, compositeurs

et chanteurs, œuvrant actuellement pour la sauvegarde de ce patrimoine immatériel riche et diversifié que recèle la ville de Tlemcen.

R. C.

ÉVÈNEMENT ARTISTIQUE AL MULTAQA DE LONDRES

## L'Algérie à l'honneur

**L'**Algérie sera à l'honneur d'un spectacle artistique *Crossways-Al Multaqa*, prévu le 5 novembre prochain au Leighton House Museum de Londres et auquel prendra part une pléiade d'artistes du Monde arabe, a-t-on appris vendredi d'une co-productrice de l'évènement établie à Paris. L'évènement sera une expérience visuelle et sonore qui présentera une pléiade d'artistes de plusieurs générations originaires du Monde arabe d'expressions artistiques diverses : art graphique, photographie, installations vidéos, art performance et musique, dans le but de créer une "plateforme de dialogue créatif" dévoilant les similarités et différences de cette région, a indiqué Sarah El Hamed à l'APS.

Celle-ci présentera à cette occasion un de ses produits artistiques en prenant le "pari" cette fois-ci d'être chef d'orchestre et soliste, en présentant, lors de cette soirée de dialogue créatif entre divers artistes issus du monde arabe, une performance sur les superstitions et les croyances mystiques. A ses côtés, évolueront également trois autres artistes algériens : Mourad Krinah et Walid Bouchouchi, dans l'Art graphique, et la talentueuse musicienne Yadi. A l'affiche de Crossways, est annoncée aussi une kyrielle d'artistes émergents et d'autres connus et reconnus comme Hassan Hajjaj (Maroc) et Larissa Sansour (Palestine). De talentueux musiciens seront également présents, à l'instar de Zaiio

(rappeuse marocaine), Simo Lagnawi (le chanteur de Gnawa le plus célèbre au Royaume-Uni) et une invitée spéciale qui jouera une sélection de morceaux exclusifs, Natacha Atlas (Marocaine-égyptienne et Belge). Côté musical de l'évènement, il s'agira, selon les organisateurs, de créer un décroisement en réunissant plusieurs artistes qui collaboreront sur une chanson. Ce qui donnera, souhàite-t-on, naissance à un paysage sonore exceptionnel générant une fusion de musique populaire contemporaine, rap/hip hop, gnawa et jazz.

L'artiste Sarah El Hamed s'est dit "heureuse" de pouvoir contribuer, à travers ce spectacle, à la promotion de la culture algérienne. "Une partici-

pation à un tel projet montre que l'Algérie n'est pas un coin perdu dans le désert, mais un pays à part entière avec une culture, des traditions et une histoire propre", a-t-elle fait valoir. Tout en explorant, à la faveur d'années passées à Londres, un autre médium, la "Art performance", elle organise Al Multaqa en collaboration avec le Collectif Riffy Arts, Riffat Ahmed, à l'origine du projet, et le magazine britannique *Love is the Law*, dans le cadre de Nour Festival of arts, un évènement culturel qui se tient pour la quatrième année consécutive dans la capitale britannique.

APS

LE MYTHE EN HÉRITAGE DE MOHAMMED ABBOU

## Présentation scénique au CCA à Paris

**U**ne approche originale du récent ouvrage de Mohamed Abbou, *Le mythe en héritage* a été exposée jeudi soir au Centre culturel algérien, devant un public fortement impressionné par la singularité de la présentation de ce livre regroupant une série de chroniques savoureuses, aussi piquantes d'humour et de dérision les unes que les autres. L'ouvrage en soi, publié aux éditions Hikma en Algérie, est une critique psychosociologique de la société, dévoilant ses travers, ses défauts, et les pressions qui compriment le vécu quotidien. A travers quelques chroniques revisitées, le public découvre ainsi, grâce au talent du dramaturge Ziani Chérif Ayad, des comédiens Mohamed Seghir Bendaoud et Sofiane Attia, ainsi que du musicien Nour-Eddine Saoudi, par ce récit théâtralisé, l'histoire du village fictif de Aïn El-Khobza que raconte l'auteur, ancien ministre de l'information, aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel.

Dans ce village, Sidi Feltane, qui a en charge la gestion des affaires courantes de la cité, a formé un directeur fondé sur le mirage. Et lorsqu'on a proposé aux habitants des initiatives concrètes, ils se sont opposés et préféré le mythe. Lorsque tout s'effondre autour d'eux, il ne reste que le mythe qu'ils ont eu en héritage et qu'ils ont institutionnalisé. Et comme dans tous les villages, des histoires ordinaires prennent des proportions hallucinantes et Aïn El-Khobza ne fait pas exception à la règle. Les péripéties de son équipe de football, qui défient tout entendement en sont alors un

exemple frappant, car son opulence financière, devient alors un obstacle à toute réflexion féconde. Pour avoir construit sa vie sur un mythe, le village abdiqie devant les difficultés du quotidien et se réfugie alors dans l'illusion construite sur un mythe. Présenté de manière déambulatoire, avec une première partie à l'entrée du CCA. La seconde, sur les marches, puis enfin sur scène, la mise en scène, une idée originale de Ziani Chérif Ayad, se présente comme un compromis entre lecture et spectacle et les spectateurs auxquels s'adressent les comédiens sont assimilés à des touristes venus visiter un village fictif, en l'occurrence Aïn El-Khobza, qui a son emblème et son hymne national. "J'estime que cette pièce a été montée avec beaucoup de talent et sensibilité par Ziani Chérif Ayad", a confié Mohammed Abbou à l'APS peu avant le spectacle, ajoutant que l'idée est née d'une pure coïncidence. Il dira qu'il a été invité, à la sortie de son livre, par le Palais de la Culture à Alger qui organise "Les mercredis de l'édition" à présenter son ouvrage. "Le jour où l'invitation m'a été adressée pour présenter ce livre, le dramaturge Ziani Chérif Ayad était présent et m'a suggéré de présenter l'ouvrage" Le Mythe en héritage de manière moins conventionnelle mais plutôt théâtralisée. "J'ai accepté l'idée et au départ la mise en scène n'a été qu'une lecture faite par deux comédiens qui sont montés sur scène et se sont donnés la réplique en lisant des passages du livre et à l'issue de cette présentation, nous avons établi un

débat avec le public. Et au fur et à mesure, l'idée a germé de présenter quelques chroniques de l'ouvrage sous forme une forme théâtrale", a expliqué M. Abbou. "Nous sommes convenus ainsi que le public est accueilli par les comédiens. Ils doivent passer par un portique qui doit mesurer l'intelligence du spectateur et s'il est trop intelligent on ne l'admet pas en salle", a-t-il dit, ajoutant qu'il a trouvé assez "ingénieux de présenter ce village qui n'accepte pas trop les gens qui réfléchissent et qui veulent le conduire je ne sais où". "Ensuite il y a un petit hall d'attente dans lequel se trouve le chef du village qui trône et auquel sont posées de nombreuses questions et qui va répondre de manière ubuesque avant de rentrer en salle où le décor est planté et sans Sidi Feltane qui est le marabout du village et sans Sidi Feltane, Aïn El Khobza n'existe pas", dira-t-il. "Le rôle de Sidi Feltane a un rôle très négatif car il apprend aux villageois à vivre dans l'oisiveté, à vivre de la rente et à refuser même une opportunité économique extraordinaire qui est vite saisie par un village voisin", ajoute Mohammed Abbou, poursuivant que le village va connaître alors d'énormes difficultés et les jeunes vont commencer à le fuir et Aïn El Khobza devient alors Aïn El-Harba. "Nous avons depuis longtemps complètement perdu un public de théâtre pendant dix dernières années et la question que je me posais alors était comment faire en sorte de récupérer le public et faire un travail pédagogique en même temps", a pour sa part précisé

Ziani Chérif Ayad. "En plus, les auteurs qui écrivent sur le théâtre ne sont pas fous, pas uniquement en Algérie, mais dans le monde arabe de manière générale. Donc je suis revenu vers les nouvelles pour les adapter mais décidé de prendre aussi comme partenaire le public", a ajouté ce dramaturge. "Le fait de m'inspirer de nouvelles et de récits pour faire des lectures théâtrales devant le public a eu un retour extraordinaire à travers un long débat ce qui a créé un endroit de paroles libres où les gens, à partir de chroniques ou de récits, se sont retrouvés", a-t-il souligné. "Je voulais aussi, par ce travail, enlever au public l'idée qu'une pièce de théâtre, ce n'est pas seulement que des dialogues mais qu'un poème peut être l'objet d'un spectacle, la toile d'un artiste peut en être aussi le sujet, tout comme une réplique peut servir de base à un spectacle", a-t-il fait valoir. "C'est ainsi que les lectures ont été finalement le point de départ pour réaliser ce présent spectacle", a-t-il encore précisé. Auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, Mohammed Abbou est ancien député et ancien ministre. Il est professeur des universités. A l'heure actuelle, il est membre du Conseil constitutionnel et délégué de l'Algérie au Centre d'étude et de prospective stratégique (CEPS) basé en France. L'homme de théâtre, Ziani Chérif Ayad, est un dramaturge algérien de talent qui a mis en scène depuis les années 80, de nombreux spectacles au succès retentissant.

APS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS  
Direction des Travaux Publics de la wilaya de Djelfa

NIF : 408015000017094  
Opération : SF 5.531.1.262.117.06.02

Intitulée de l'opération : réalisation de la signalisation horizontale et vert : cule dur la RN40 B

## Mise en demeure N° 02

- Vu le marché n°371/12 du 13/08/2012 et visé par le CF sous le n°1815/12. du 30/10/2012 avec l'entreprise ENPS, relatif de la réalisation de la signalisation horizontale et vert : cule dur la RN40 B.
- Vu l'Ordre de service 242/12. notifié le 11/11/2012 au partenaire Cocontractant prescrivant le commencement des travaux.
- Vu notre envoi: Télégramme n°442/ B.Ent/SEEIB/2191 /DTP/2013 du 30/09/2013
- Vu la mise en demeure : n°01 publiée en date du 03/09/2013 dans le quotidien de L'ECHO d'Alger et Elhakaik.

L'entreprise ENPS dont le siège social est N° 16 Rue du 08 mai 45 cheraga Alger, est mise en demeure d'entamer la pose des potences et portiques et d'activer le rythme et la cadence des travaux afin de rattraper le retard enregistré.

A défaut, le marché liant la Direction des Travaux Publics à l'entreprise sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise, et conformément à l'article 112 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Midi Libre n° 2012 | Dimanche 27 octobre 2013 - ANEP - 547 488

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA  
DAIRA DE HASSI MESSAOUD  
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD

## AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°47/2013

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, Portant réglementation des marchés publics, modifié et complété le président de l'assemblée populaire Communale de hassi messaoud informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° :47 /2013 Paru dans les Journaux nationaux :

- EL Mawad DU : 06/09/2013
- Midi libre DU :05/09/2013

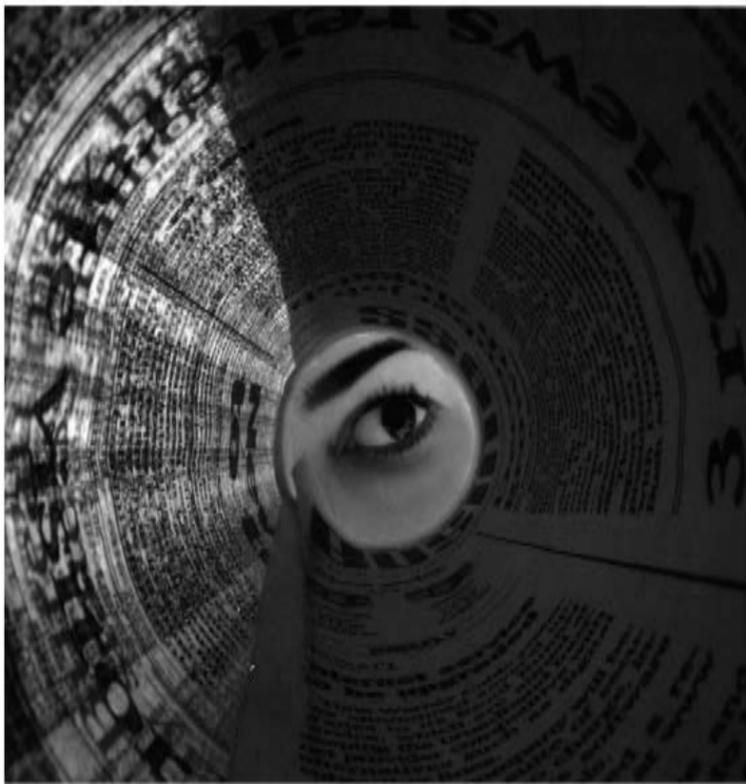
Relatif : Lot1 : Acquisition des véhicules légers de service

Est déclaré infructueux.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

Midi Libre n° 2012 | Dimanche 27 octobre 2013 - ANEP - 547 335

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ CONSULTATION N°42/2013

NIF : 099815019058902

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du Décret Présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des Marchés Publics, la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation N°42/2013 lancée au 30/07/2013 relative à la réalisation des travaux d'amélioration urbaine (plan annuel 2012)

Lot 23 : Réalisation des travaux d'aménagement dans la commune D'AKBIL

Lot 25 : Réalisation des travaux d'aménagement dans la commune d'AIT YAHIA

Lot 34: Revêtement en béton bitumineux sur 700 ml commune BENI ZEKKI

qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet est confié provisoirement comme suit :

Lot	Entreprise Retenue	Note Technique	Montant TTC	Délai	OBS
Lot 23 : Réalisation des travaux d'aménagement dans la commune D'AKBIL	ETBPH BELLADJEL FARID NIF : 172150102439115	30.57	14.800.668,00	14 Mois	ENTREPRISE MOINS DISANTE ET PROPOSEE
Lot 25 : Réalisation des travaux d'aménagement dans la commune d'AIT YAHIA		30.33	11.464.461,50	12 mois	
Lot 34: Revêtement en béton bitumineux sur 700 ml commune BENI ZEKKI	Infructueux, aucun pli reçu				

A cet effet, et conformément à l'article 114 alinéa 01 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Midi Libre n° 2012 | Dimanche 27 octobre 2013 - ANEP - 547 593

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 9<sup>e</sup> JOURNÉE

# La Soummam n'a pas tenu ses promesses

*Le derby de la Vallée de la Soummam, qui a mis aux prises la JSM Béjaïa à son voisin le MO Béjaïa, n'a pas connu de vainqueur, alors que celui de la capitale entre le CR Belouizdad et l'USM Harrach est revenu aux locaux.*

PAR MOURAD SALHI

Le rendez-vous qui devait constituer l'attraction de cette 9<sup>e</sup> journée de Ligue 1 entre la JSM Béjaïa et le MO Béjaïa a déçu avec un nul assez terne au final (0-0). Cette affiche de la Vallée de la Soummam n'avait que le nom. Tétanisées par l'enjeu de ce derby, les deux équipes se sont quittées dos à dos au terme d'une rencontre peu emballante vendredi au stade de l'Unité magrébine de Béjaïa. Le match s'est disputé entre la JSM Béjaïa, à la recherche de sa première victoire de la saison, et une équipe du MO Béjaïa qui voulait confirmer sa dernière victoire contre le CR Belouizdad. La JSMB, dirigée par le nouvel entraîneur Kamel Djabour, n'a pu faire mieux que de garder sa cage vierge devant une équipe du MOB qui s'est montré plus dangereuse. Les coéquipiers de Brahim Zafour, sans la moindre victoire depuis l'entame de la saison, n'ont rien montré sur le terrain contre son rival traditionnel qui était, de son côté, incapable de trouver des solutions pour percer la muraille des Vert et Rouge. Les observateurs, qui s'attendaient à des débats



intenses, ont été déçus après le coup de sifflet final de Benouza.

Par contre, le derby algérois disputé au stade 20-Août entre le CR Belouizdad et l'USM Harrach a été très disputé et intense. Trois buts ont été inscrits lors de ce rendez-vous de la capitale. Dos au mur, les deux équipes étaient dans l'obligation de réagir pour mettre un terme au doute qui s'est installé depuis l'entame de la saison. Le gain du match est revenu sans aucune surprise aux locaux, grâce au doublé de Dehar, qui a été, signalons-le, préféré à Hanifi. Une victoire qui permettrait aux Belouizdadiens de retrouver la confiance et surtout la sérénité. Ainsi, la rencontre débute sur les chapeaux de roues. Les gars

de Laâquiba parviennent même à ouvrir la marque dès la troisième minute suite à un excellent travail entre Rebih et Dehar. Ce dernier, qui a été bien servi dans la surface, n'a trouvé aucune difficulté pour loger le cuir dans les filets adverses. Les poulains de Boualem Charef ont réussi à rendre les pendules à l'heure grâce au Malgache Amada, à la 34<sup>e</sup> minute. Cette égalisation a revigoré les Harrachis mais les Belouizdadiens reprennent l'avantage grâce à un but inscrit par le Dehar à la toute dernière minute de la première mi-temps. C'est sur ce score de deux buts à un que l'homme en noir Ghorbal siffle la fin des débats.

M. S.

LIGUE 2, 9<sup>e</sup> JOURNÉE

## L'USM Bel-Abbès tenue en échec, l'O Médéa sur le podium

La neuvième journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football, disputée vendredi, n'a pas apporté de changements en tête de classement après les nuls concédés à domicile par, respectivement, le leader l'USM Bel Abbès face à la surprenante équipe de l'USMM Hadjout (1-1) et son poursuivant l'ASM Oran contre le WA Tlemcen dans le choc de cette journée (1-1). L'USMBA, qui restait sur une série de victoires sur sa pelouse, a été stoppée net par l'USMM Hadjout (1-1). Les hommes de Abdelkrim Bira, qui ont ouvert la marque par Hocine Achiou, le meilleur buteur du championnat à la demi-heure de jeu, ont été surpris dans le temps additionnel par une égalisation de Mezazigh (90+2). En dépit de ce semi-échec, le premier de la saison sur son terrain, l'USMBA conserve ses deux points d'avance sur son dauphin, l'ASM Oran qui a arraché le point du match nul à l'ultime minute de la partie face au WA Tlemcen (1-1). Les Zianides, qui ont ouvert la marque à la 88<sup>e</sup> minute, pensaient avoir fait le plus difficile, mais c'était sans compter sur l'abnégation des Oranais, lesquels ont remis les pendules à l'heure avant le coup de sifflet final. Le grand bénéficiaire de cette journée est incontestablement l'O. Médéa après sa victoire contre le MSP Batna (1-0) grâce à un but de Djabali (40'). A la faveur de ce succès, le second de rang sur la direction du



nouvel entraîneur Boufenara, l'O Médéa se hisse à la troisième place en compagnie du WA Tlemcen, à quatre longueurs du leader. De son côté, l'USM Blida a renoué avec la victoire en dominant l'AS Khroub (2-1) dans un match marqué par l'exclusion du gardien blidéen. Les deux buts de l'équipe de la ville des Roses ont été inscrits par Badrane (18') et Naâmani (48'). Ouhada avait égalisé à la 44<sup>e</sup> pour l'ASK. Avec ce résultat, l'USM Blida pointe à la 5<sup>e</sup> place devant le MC Saïda qui s'est imposé contre l'USM Annaba (2-1). Dans le bas du classement, le promu l'US Chaouia a

signé sa seconde victoire de la saison en battant l'AB Boussaâda (1-0) dans le match des mal-classés. Une victoire qui permet à l'USC de rejoindre son adversaire du jour à la 10<sup>e</sup> place au classement. En revanche, l'ES Mostaganem, dirigée par le nouvel entraîneur Mohamed Slimani, a essuyé une nouvelle défaite, sa sixième de la saison et reste scotchée à la dernière place avec 4 points. Cette journée prendra fin samedi avec le déroulement du match entre le NA Hussein-dey et AB Merouana.

APS

CHAMPIONNAT TURC  
DE FOOTBALL

### Première titularisation de Djebbour avec Sivasspor

L'attaquant international algérien de Sivasspor, Rafik Djebbour, a signé vendredi soir sa première titularisation de la saison en championnat turc de football, lors de la réception de Kayseri Erciyesspor (2-0), en ouverture de la 9<sup>e</sup> journée. Titularisé par l'entraîneur brésilien Roberto Carlos, Djebbour a cédé sa place à la 89<sup>e</sup> minute de jeu à son coéquipier Hakan Arslan. Le joueur algérien a été averti à la 45<sup>e</sup> minute. A l'issue de cette victoire, Sivasspor remonte provisoirement à la 3<sup>e</sup> place au classement avec 16 pts, à six points du leader, Fenerbahçe (22 pts), vainqueur de Gaziantepspor (3-1). L'ancien joueur de l'Olympiakos Le Pirée (div. 1 grecque) a marqué un seul but depuis son arrivée en Turquie, face à Ouzhanspor (5-0), en match comptant pour le second tour de la Coupe de Turquie. Djebbour avait été prêté pour une saison par l'Olympiakos, avec lequel il est toujours sous contrat jusqu'en 2016. Il n'a pas été convoqué pour le match de l'équipe nationale face au Burkina Faso (défaite 3-2), disputé le 12 octobre à Ouagadougou, comptant pour l'aller du tour des barrages qualificatif à la Coupe du monde 2014.

BOXE- CHAMPIONNAT  
DU MONDE 2013

### Médaille d'argent pour l'Algérien Flissi

Le boxeur algérien Mohamed Flissi a remporté, samedi à Almaty (Kazakhstan) la médaille d'argent de la catégorie des -49 kg aux Mondiaux-2013, en s'inclinant en finale face au Kazakh Zhakypov Birzhan (n° 1 mondial). Flissi, 23 ans, avait battu en demi-finale le boxeur de Costa Rica David Rodriguez par 3-0. Auparavant, il avait réussi à passer l'écueil de pugilistes chevronnés : le Mexicain Velazquez Joselito, le Chinois L. V Bin et le Brésilien Lourenco Patrick. La dernière médaille de la boxe algérienne aux Championnats du monde remonte à 1995 et a été l'œuvre de Nouredine Medjoud qui avait décroché l'argent aux Mondiaux de Berlin. En 1991 aux Mondiaux de Sydney, le défunt Hocine Soltani avait remporté la médaille de bronze (Plumes). Au total, 457 boxeurs, issus de 100 pays, dont l'Algérie, prennent part à ces Mondiaux.

JUDO- CHAMPIONNAT  
DU MONDE 2013 JUNIOR

### Le judoka algérien Houd Zourdani à la 5<sup>e</sup> place

Le judoka algérien Houd Zourdani (-66 kg) s'est classé à la 5<sup>e</sup> place aux Championnats du monde juniors-2013 qui se déroulent à Ljubljana (Slovénie). Zourdani a été battu en demi-finale par le Japonais Yuuki Hashiguchi qui a été sacré par la suite, champion du monde après sa victoire en finale devant son compatriote Sho Tateyama. Repêché pour la finale en vue de l'obtention de la médaille de bronze, l'Algérien s'est incliné à nouveau face au Français Jeremy Moreira. Auparavant, Zourdani avait réalisé un excellent parcours, en remportant ses trois premiers combats face au Russe Zaur Kalashaov, à l'Arménien Arsen Ghazaryan puis face au Serbe Marco Vukecivic.

APS



## Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
21-10-2013	<b>Agent Administratif et Comptable - ORAN -</b> Nespresso Daba Algérie recrute un Agent Administratif et Comptable sur la région d'Oran pour aider à la préparation du budget, analyse de variance, de prévision et de gestion de trésorerie	Nespresso Daba Algérie, SPA	ORAN
21-10-2013	<b>Responsable Maintenance</b> Leader mondial dans le secteur Agroalimentaire recrute un Responsable Maintenance pour veiller au respect des normes réglementaires de sécurité pour l'ensemble des installations existantes ou à implanter	Société privée	ALGER
21-10-2013	<b>Technico-Commercial</b> SCHWING Stetter recrute un Technico-commercial BTP pour établir un plan de prospection afin de cibler les clients potentiels (prise de rendez-vous, démarchage téléphonique, envoi de mails...)	SCHWING STETTER Algérie	ALGER
21-10-2013	<b>Ingénieur Ordonnancement</b> Pour assurer le suivi de la maintenance préventive et corrective et des modifications, importante société privée recrute un Ingénieur Ordonnancement ayant une expérience d'au moins deux années	Société privée	ALGER
21-10-2013	<b>télé-conseillères</b> Société d'assurances étrangère recrute ses télé conseillères sur Bâh Ezzouar et environs, postes à mi-temps (matin OU après-midi) Et Plein temps, Très bonne rémunération et encadrement jeune et dynamique	Société privée	ALGER
21-10-2013	<b>Magasinier</b> Nous recrutons un Magasinier pour assurer l'actualisation des entrées et des sorties sur l'outil informatique et participer à l'organisation du magasin	Société privée	ALGER
20-10-2013	<b>Web Master</b> Nous recrutons un Web Master qui gère toutes les parties des domaines de la conception du site, gère au jour le jour la technique et met à jour le contenu, développe l'audience du site en l'optimisant pour favoriser un meilleur référencement des moteurs ...	Société privée	ALGER
08-10-2013	<b>Chauffeur démarcheur - Femme -</b> Agence de Communication et d'événementiel recrute dans l'immédiat une jeune femme, chauffeur démarcheur.	Culture Communication	ALGER
08-10-2013	<b>Chef de Département Technique - Annaba -</b> L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Annaba	Assurance 2A	ANNABA
08-10-2013	<b>Chef de Département Technique - Béjaia -</b> L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Béjaia	Assurance 2A	BEJAIA
07-10-2013	<b>Mécanicien d'engin de TP</b> ZAGOPE Algérie recrute un Mécanicien d'engin de TP dynamique et autonome, Disponible pour travailler en rotation	ZAGOPE Algérie	ALGER

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : [www.emploiartner.com](http://www.emploiartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

# Cuisine

## Tarte à la courgette



### Ingrédients

2 courgettes  
30 cl de crème fraîche liquide  
2 oignons  
50 g de gruyère râpé  
1 c. à café d'herbes de Provence  
3 c. à soupe d'huile d'olive  
2 œufs  
200 g de pâte brisée  
1 demi-poivron  
Sel, poivre

### Préparation

Abaïsser la pâte brisée. Piquer le fond, la faire pré-cuire à blanc 10 minutes.  
Laver les courgettes, les couper en rondelles. Laver le poivron, l'épépiner et le couper en petits dés. Peler, laver et émincer les oignons. Faire chauffer la moitié de l'huile dans une poêle. Ajouter les oignons. Dès qu'ils sont transparents, ajouter les poivrons. Faire revenir 10 minutes. Saler et poivrer. Réserver.  
Faire chauffer le reste d'huile et cuire les courgettes 10 minutes, les égoutter. Saler, poivrer et ajouter les herbes de Provence. Battre les œufs, la crème et le fromage. Saler légèrement et poivrer. Disposer ensuite les poivrons, puis les oignons ensuite les courgettes sur le fond de tarte. Verser l'appareil sur les légumes et faire cuire au four 35 minutes.

## Petits soufflés orange et cannelle



### Ingrédients

3 gros œufs + 1 blanc  
le zeste râpé d'une orange non traitée  
25 cl de lait  
60 g de sucre  
25 g de maïzena  
20 g de beurre  
1 c. à café de cannelle  
1 pincée de sel

### Préparation

Porter le lait à ébullition avec le zeste et la cannelle. Séparer les jaunes d'œufs des blancs. Battre les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporer la maïzena, puis délayer avec le lait bouillant. Faire épaissir à feu doux sans cesser de remuer au fouet. Monter les 4 blancs d'œufs en neige ferme avec la pincée de sel. Les incorporer délicatement dans la crème tiédie. Répartir le tout dans les petits moules à soufflé beurrés. Faire cuire 12 à 15 min dans le four préchauffé sur thermostat 8 (240 °C).

## NUTRITION

# Tout sur la courgette

Comme la plupart des légumes, on trouve la courgette tout au long de l'année. Mais, c'est de mai à septembre qu'elle pousse dans nos jardins et qu'elle est la meilleure.

### Un peu d'histoire

La courgette est vieille de 1.200 ans avant notre ère. Elle a été rapidement adoptée en Afrique et en Asie où elle symbolise l'abondance et la fécondité. Mais, c'est le Bassin méditerranéen qu'elle préfère. Rapidement adoptée par les Italiens, boudée au début par les Français où elle n'est apparue qu'en 1920, elle est très vite devenue indispensable dans la cuisine du Sud.

### Bien la choisir

La courgette doit être ferme avec une peau saine et brillante. Sa couleur doit être régulière et sans taches. Achetez de préférence des petites courgettes, fines et longues, elles sont plus goûteuses. Les grosses sont un peu farineuses et conviendront aux purées et aux potages.

### En cas de régime

Avec ces 15 kca aux 100 g, la courgette s'avère un légume de prédilection des régimes hypocaloriques. Une portion de 300 g représente, en effet, moins de 50

kca, tout en fournissant plus de 10% du total recommandé pour les fibres, près de 15% pour le magnésium, 10% pour la vitamine B1, et 50% pour la vitamine B9 (acide folique).

### Bonne pour les intestins

Les fibres tendres de la courgette jeune stimulent en douceur le fonctionnement des intestins et conviennent parfaitement aux systèmes digestifs délicats : jeunes enfants, convalescents, les personnes âgées, etc. Elle est conseillée si vous souffrez de l'estomac ou de l'intestin (aussi bien de coliques que de constipation).

Cueillie jeune et cuite après avoir été épluchée, elle fait partie des premiers légumes que l'on peut introduire dans le régime des opérés du tube digestif, ou des personnes ayant souffert de gastrite ou de crise ulcéreuse.

### Cuisson

Vous pouvez les faire cuire coupées en rondelles, en bâtonnets ou en morceaux, à la vapeur



ou à l'étouffée et à basse température pour qu'elles conservent leurs nutriments. Elles peuvent également servir d'accompagnement ou être intégrées aux plats de céréales, de viandes, de poissons ou d'œufs. Elles se combinent très bien aussi avec d'autres légumes comme les aubergines, les poivrons, les tomates, les oignons, les olives, les carottes, etc..

### Conservation et congélation

Crues, elles se conservent au frais dans le bas du réfrigérateur mais il vaut mieux ne pas les garder plus de deux jours car elles perdent leur brillant et leur fermeté.

Découpées en rondelles et blanchies 1 mn, vous pourrez les congeler après les avoir bien égouttées.

### A noter

Fraîchement coupée, la courgette a un effet calmant sur les coups de soleil.

## BRICOLAGE

# Remplacer le manche d'un outil

Il arrive que le manche d'un outil se casse. Afin de le remplacer sans que celui-ci ne se détache à la moindre utilisation, voici une petite astuce qui ne vous coûtera rien pour les manches en bois et qui, de plus, permettra de tenir solide-ment.

### Etapas de réalisation

Tout d'abord, sciez la partie du manche abîmé et retirez également les morceaux restés coincés dans la partie où s'encastre le manche.

Maintenant vous devez faire brûler la partie qui s'encastre



dans l'outil (faire brûler ne signifie pas qu'il prenne feu et se consume !)

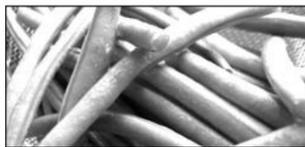
Ensuite, laissez votre manche toute une nuit dans un sceau d'eau. Bien entendu, c'est la partie que vous avez fait brûler qui doit être plongée dans l'eau.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consolider le tout en roulant la partie du bas du manche avec du gros scotch.

Le manche sera alors bien imbibé d'eau et, de ce fait, aura gonflé. Vous pouvez alors le remettre sur votre outil et le tour est joué !

## Astuces

### Conserver frais des haricots verts



Pour conserver vos haricots verts comme s'ils venaient d'être cueillis, enroulez-les dans du papier journal. Mettez-les dans une pièce fraîche et arrosez-les tous les jours.

### Dénoyauter facilement des cerises



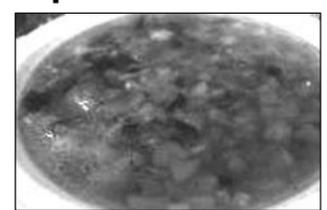
Prenez un trombone, enfoncez-le au centre de la cerise et retirez doucement. Le fruit sera ainsi intact et le noyau viendra très facilement.

### Faire un bon plat de poivrons



Coupez en lamelles vos poivrons et mettez-les au micro-onde (800 watts) sans les saler ni les poivrer pendant vingt minutes. Dégustez tel quel le plat avec une viande grillée.

### Rattraper une sauce trop salée :



Vous pouvez ajouter une pomme de terre qui prendra le sel. Ou prenez de la mie de pain, faites-en une grosse boule et mettez-la dans la sauce.

# Mots fléchés n°23

dogmatiques petits films	↓	effleurées aigles d'Australie	↓	double crochet troisième partie	↓	pli qui vaut dix titre de princes	↓	couvents doigté	↓	perdent	↓	épouse d'Osiris sors de l'eau	↓
métisserai mises en évidence	→									très bon copain amusants	→		
bramer	→					qorqer pasteurisées	→	arbres libanais champion	→				très important
célérités	↓							érode	→				
éclos	→					titane du chimiste bras de mer	→	quelques s'esclaffer	→				
eniambés	↓		sort de l'ivresse résiste (qu'il)	→								sinistres initiales vallée bretonne	→
la dextre leur sert mieux	↓	décolore fleuve sibérien	→					possessif cristal de cuisine	→			religion anglaise	↓
tout étonné partie dure	↓							narine de dauphin obstiné	→	proclamation inutile	→		
		sombre dernier	→					évasé service d'antan	↓				
ordure	↓	accord total cercles lumineux	→					agence spatiale d'Europe	↓			chemin de halage silencieuse	→
comme le do appareil de lavage	→			clans fermés taisent	→			papier de photocopie bouche de volcan	→				
						strontium au labo	→			oui du Sud	→		matières purulentes
envoie une onde beau voilier	→					aspira	↓	ils donnent le punch troubler	→			fendre	↓
						pièce de charrue choix	→			volcan italien aïeul familial	→		
								complet	→				
à trois temps	↓	inaugurée île de Charente	→									affirmation c'est pareil	→
										récompense	→		
manche	→					suite	→					cubes à faces chiffrées	→

<b>SUDOKU</b>	<b>N°23</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b> N°22	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 22</b>
---------------	-------------	--------------------------------	----------------------------------

5		9						
4	6						9	
			8	1	5		2	
1			3				7	4
		1		8				
9	3		5					1
6		4	8	2				
	1						2	9
				3				6

5	8	7	3	2	9	1	4	6
9	4	3	6	1	7	2	8	5
6	2	1	5	8	4	7	3	9
2	7	5	9	3	6	8	1	4
8	1	4	2	7	5	6	9	3
3	6	9	8	4	1	5	2	7
1	9	8	7	6	3	4	5	2
7	5	2	4	9	8	3	6	1
4	3	6	1	5	2	9	7	8

- P • C • A • E • I • C • F
- NUMISMATES • ELU
- DESTINATAIRES
- MIRERENT • BRISE
- BILE • USNEES • L
- HOTESSE • AL • ETA
- NO • SOLEILS • AG
- EDITES • TREILLE
- EROS • PUA • LAIS
- CRET • ALI • MESS •
- I • ASSASSIN • MA
- GOLE • G • TACHAI
- • TERNES • SION •
- CRAMPE • AIMER • V
- AGEE • ESSEULEE
- EDEN • US • E • SOTS
- I • TANTE • DEGAT
- ICI • MI • PARSEMA
- ALTERNERA • SEL
- BLOUSA • EMIR • RE
- ETE • IO • ANANAS

# L'eucalyptus, nouvelle piste pour trouver de l'or ?

**Des chercheurs australiens ont découvert des particules d'or dans les feuilles d'un eucalyptus poussant 35 mètres au-dessus d'un véritable trésor.**

Il est estimé que cela pourrait constituer une nouvelle technique pour localiser d'autres mines d'or éventuelles.

## L'eucalyptus se prendrait-il pour un roi ?

En plus d'être un arbre plutôt invasif, puisant ses ressources sur les terres carbonisées et cendrées, il se pourrait également qu'il se nourrisse d'or. En effet, de nombreuses plantes, dont les racines s'enfoncent profondément dans la Terre, aspirent les nutriments et les minéraux dont elles ont besoin pour vivre. Et l'or n'y échappe apparemment pas !

Récemment, des traces d'or ont été retrouvées dans le sol entourant des eucalyptus en Australie. Ceci a poussé des scientifiques du pays à se focaliser sur ces arbres afin de percer le mystère né de cette découverte. En effet, les chercheurs n'étaient pas sûrs de la provenance des précieuses traces découvertes : l'or venait-il vraiment de l'eucalyptus ou était-ce le vent qui l'avait ramené ?

### Un arbre en or

Les scientifiques australiens ont donc mené une nouvelle étude et viennent de

dénicher les premières preuves, dans la nature, de la présence de particules d'or dans le bois des eucalyptus. Pour cela, ils ont étudié avec attention des feuilles, des brindilles et de l'écorce d'eucalyptus. Hauts de 10 mètres maximum, les arbres provenaient de deux endroits : un au sud de l'Australie, et un à l'ouest.

Mais ceux-ci n'avaient pas été choisis au hasard car d'anciennes explorations avaient montré que de l'or se cachait dans le sol de ces sites. Toutefois, ces régions n'avaient pas connu d'activité minière, qui aurait pu contaminer les arbres avec de la poussière d'or. Une analyse aux rayons X a alors permis de révéler la présence de particules d'or large d'environ 8 microns (millionnièmes de mètre) dans les cellules d'eucalyptus. Un diamètre environ 10 fois inférieur à celui d'un cheveu humain.

Des échantillons de sol et des expériences en serre ont permis de déterminer que ces particules avaient été absorbées par les racines des arbres avant d'être transportées vers les extrémités comme les feuilles, où les concentrations les plus élevées ont été observées. Selon les chercheurs, les taux d'or observés ne sont pas assez importants pour être nocifs pour l'arbre. Toutefois, ce dernier préfère tout de même évacuer le précieux métal vers les extrémités pour qu'il soit plus facilement éliminé, grâce à la chute des feuilles.

### Une riche fringale

Les travaux suggèrent que les eucalyptus sont capables d'aller chercher de l'or dans



des dépôts à plus de 35 mètres de profondeur alors même qu'ils sont à la recherche d'eau, lors des périodes de sécheresse. "Nous avons été étonnés de la capacité des eucalyptus à remonter de l'or sur un chemin qui fait l'équivalent d'un immeuble de dix étages", explique Melvyn Lintern, géochimiste au Commonwealth Scientific and Industrial Research Organization, en Australie cité par *LiveScience*.

Toutefois, pas la peine de se précipiter sur ces pauvres eucalyptus avec une hache en espérant vous en mettre plein les poches. Ça ne servirait à rien... "La quantité d'or présente dans ces arbres est extrêmement faible. Il faudrait abattre 500 eucalyptus, voire plus, qui se développent au-dessus d'un dépôt d'or,

afin d'en récolter assez pour faire une bague en or", précise le scientifique, auteur principal de l'étude publiée dans la revue *Nature Communications*.

Aussi, les eucalyptus pourraient plutôt faire office de bon repère. Ils pourraient être utilisés par les mineurs pour identifier à quel (s) endroit (s) sont situés les dépôts d'or, et à quelle profondeur. Un moyen d'éviter de perdre du temps, de l'argent et des ressources humaines à chasser le précieux métal sur de vastes zones, estime Melvyn Lintern. Objectif ? Aider les mineurs à relancer leur activité : depuis les 10 dernières années, les découvertes de nouveaux dépôts d'or ont chuté de 45%.

## Le mystère de la tache qui intriguait les météorologues enfin élucidé

Le 4 juin dernier, à Huntsville (Alabama), une forme indistincte, ressemblant à un orage, est soudain apparue sur les radars des météorologues. Pourtant, le soleil était au rendez-vous et aucune goutte n'avait été repérée à des kilomètres à la ronde.

Un orage là où il n'y en a pas ? C'est ce à quoi les météorologues de Huntsville, en Alabama, ont été confrontés, le 4 juin dernier. Un phénomène inédit et mystérieux. "Notre météorologue de veille a immédiatement remarqué cette forme bizarre sur le radar. Il pensait qu'il avait été pris de cours par un orage instantané qui n'était pas dans les prévisions", explique Matthew Havin, manager des données pour Baron Services,

une entreprise spécialisée dans les technologies météo. Mais les employés de cette société n'ont pas été les seuls à assister au phénomène. "Rapidement, de nombreuses spécialistes des environs de Huntsville, et même des météorologues d'autres états, nous ont appelé ou envoyé un mail pour savoir ce qu'il se passait", ajoute-il à *LiveScience*.

### Les théories les plus folles

Suite à cela, de nombreuses hypothèses ont été évoquées pour tenter d'expliquer cette mystérieuse tache qui est apparue sur les écrans des radars. La plupart des hypothèses se sont avérées un peu fumeuses. Une personne pensait que la

tache avait été causée par 1.000 cocinelles, relâchées le matin même par le Jardin Botanique de Huntsville. La forme mystérieuse a même été décrite, au mois d'octobre, lors d'une réunion annuelle de l'Association nationale de météorologie, à Charleston. Plusieurs mois après cet événement un peu étrange, les scientifiques ont enfin mis le doigt sur son explication.

### Un orage violent... d'origine humaine ?

Lorsque les scientifiques ont observé la tache à l'aide d'un radar météorologique classique, tout indiquait que c'était un très violent orage. Ils sont ensuite

passés sur une technologie à double polarité permettant de scanner dans deux directions, horizontale et verticale. Ils se sont alors aperçus que la tache n'était ni un orage, ni naturelle. Grâce à des fibres de verre, fines comme un cheveu, retrouvées sur place, ils ont plutôt estimé qu'elle était le résultat de particules réfléchissantes utilisées pour tester les radars militaires. Effectivement, quelques jours après le phénomène, l'armée américaine avait publié un communiqué annonçant des tests de paillettes militaires. En l'absence de vent, les paillettes sont restées visibles sur le radar pendant plus de neuf heures. Une durée improbable pour un orage...

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### BRIQUET À GAZ

**Inventeur :** Marcel Bich **Date :** 1973 **Lieu :** France

Il semblerait qu'il y ait quatre millions de briquets vendus chaque jour. En 1971, la société Bic, dirigée par Marcel Bich, prend le contrôle en achetant une compagnie française qui fabrique des briquets et sort sur le marché son premier Bic avec flamme réglable en 1973.



## LIE TO ME ZONE ROUGE



20h45



Alors qu'une maison d'édition réclame l'ouvrage commandé sur son travail aussi médiatique que controversé, le docteur Lightman infiltre une bande de braqueurs de banque. Son but est d'empêcher ces hommes de mettre leur plan à exécution, mais leur détermination est sans faille. L'un d'entre-eux est surtout motivé par un désir de vengeance très personnel

## LE PAPILLON



22h30



Julien, retraité, est un grand collectionneur de papillons. Son appartement rassemble d'ailleurs bon nombre de jolis spécimens, vivants ou exposés dans des cadres accrochés aux murs. Dans son immeuble, hormis la concierge, se trouvent également une jeune femme et sa fille, la petite Elsa. Cette dernière est souvent laissée à elle-même, sa maman n'assumant guère ses responsabilités. Un jour qu'elle déambule dans l'immeuble, elle croise Julien. Le vieille homme accepte de la prendre chez lui en attendant le retour de sa mère. Très vite, Elsa découvre avec émerveillement les jolis papillons...

## FAITES ENTRER L'ACCUSÉ LE GANG DES SOURIS VERTES



22h30



Laurent Cocogne, Serge Quemin - deux beaux frères - et leurs complices sont parvenus à déjouer le système de sécurité des mallettes blindées dans lesquelles les banques transportent les billets. Ils ont ainsi sévi pendant plusieurs années, en Ardèche, en Isère, dans la Drôme... Et quand ils ne s'attaquaient pas aux valises, ils se glissaient dans les banques par les toits. Une bande organisée comme un commando, dont l'intelligence et la non-violence ont marqué ceux qui l'ont traquée. Elle garde aujourd'hui son surnom de «Souris vertes», en référence à la recette miracle qu'elle a mis au point. Le 14 janvier 2010, aux assises de Lyon, une admiration gênée parcourt la salle...

LES ENQUÊTES DE MURDOCH  
MURDOCH AU NATUREL

20h45



Le squelette d'un homme est retrouvé aux abords d'un camp fréquenté par des adeptes de naturisme. Le lieu a été acheté quelques mois plus tôt par Helmut Lindemann. La victime, âgée d'une quarantaine d'années, a été tuée d'une balle en plein coeur. Une prothèse retrouvée à proximité de la scène de crime est identifiée ; son propriétaire, Zachariah Marsh, était venu un mois auparavant récupérer le membre artificiel. Au cours de l'enquête, Crabtree découvre que Marsh n'est autre que le célèbre détective qui a démantelé le «gang des crotales», quatre frères qui dépouillaient leurs victimes en les laissant pieds nus !



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## GÉNÉRATION MANNEQUIN



20h50



Après le succès des deux premières saisons, «GENERATION MANNEQUIN» revient sur NRJ 12 pour une nouvelle aventure. Ce docu-réalité de 3 épisodes raconte l'histoire mouvementée de garçons et de filles apprentis mannequins qui souhaitent décrocher le contrat de leur vie dans la prestigieuse agence New Madison. 3 500 personnes castées dans toute la France... 14 candidats en compétition à Paris, capitale mondiale de la mode. Un seul objectif : devenir mannequin ! Pendant une semaine, les élèves vont suivre un stage intensif pour être formés au métier de mannequin

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX - LA  
COMMUNAUTÉ DE L'ANNEAU

20h45



Le jeune et timide Hobbit, Frodon Sacquet, hérite d'un anneau. Loin d'être une simple babiole, il s'agit de l'Anneau unique, un instrument de pouvoir absolu qui permettrait à Sauron, de régner sur la Terre du Milieu et de réduire ses peuples en esclavage. À moins que Frodon, accompagné d'une équipe constituée de Hobbits, d'hommes, d'un magicien, d'un nain, et d'un elfe, ne parvienne à emporter l'Anneau à travers la Terre du Milieu jusqu'aux crevasses du destin, lieu où il a été forgé, et à le détruire pour toujours

ZONE INTERDITE CES FRANÇAIS  
QUI SE FONT JUSTICE EUX-  
MÊMES

20h50



Ils sont ouvriers, fonctionnaires, cadres, chômeurs. Ils ont subi un préjudice et estiment qu'ils n'ont pas obtenu réparation. Ils ont l'impression d'être bafoués. Ils décident alors de passer à l'acte, le plus souvent en dehors de toute procédure légale. Expulsion et incendie de camp de Roms qui dérangent les riverains, bijoutiers braqués qui n'hésitent plus à tirer les premiers, mère qui fait rosser celui qu'elle considère comme le meurtrier de sa fille : tous partagent le même besoin de se mobiliser. Ils ne veulent plus subir. Ils préparent minutieusement chaque étape de leur revanche. Vont-ils aller jusqu'au bout ? Enquête sur une France prête à tout pour se rendre justice

HARRY POTTER ET L'ORDRE DU  
PHÉNIX

20h50



Harry Potter entame sa cinquième année d'études à Poudlard, le collège des sorciers. Dès les premières heures de cours, il comprend que Miss Ombrage, nouvelle professeure de Défense contre les forces du Mal, n'entend pas le laisser agir à sa guise. Incapable de rester sans réagir, Harry, accompagné de Ron et d'Hermione, convainc ses camarades de le rejoindre pour créer une armée secrète. Il s'agira pour les courageux magiciens de lutter sans relâche pour empêcher le retour de Voldemort. Par ailleurs, Harry reste persuadé qu'un traître rôde dans les couloirs du château. Dans l'ombre, l'être maléfique attend son heure



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comDirectrice de la publication  
Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :  
Centre : SIA Diffusion | Midi libre  
Est : SIE Diffusion | AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Virginie Efira

retour glamour dans  
Vivement Dimanche

Quelques mois après son accouchement, Virginie Efira était sur le plateau de Vivement Dimanche afin d'enregistrer le numéro d'aujourd'hui 27 octobre.

## Jessica Biel-Justin Timberlake

un couple modèle

Depuis leur mariage en 2012, Justin Timberlake et Jessica Biel forment un couple modèle pour plusieurs raisons : leur beauté, leur engagement humanitaire et leur... discrétion.



## Jade Lagardère

maman comblée

Jade Foret est l'heureuse maman d'une petite fille. Liva a la bouille de son papa, Arnaud Lagardère, mais elle a les yeux de sa jolie maman.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS À TIZI OUZOU

## Deux dealers arrêtés aux Ouadhias

PAR LOUNES BOUGACI

La lutte contre les stupéfiants, menée avec fermeté et constance, par les services concernés de la police de la wilaya de Tizi Ouzou se poursuit. Il ne se passe pas une semaine sans que la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ne fasse état de l'arrestation d'individus impliqués d'une manière ou d'une autre dans ce commerce illicite qui met en péril la santé et la vie de milliers de jeunes. La dernière opération en date est celle qui vient d'avoir lieu dans le village Taguemount Lejdid, sis sur le territoire de la commune des Ouadhias, trente cinq kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. « Suite à l'exploitation de renseignements recueillis sur le terrain, faisant état d'un trafic de drogue, les forces de police de la sûreté de daïra de Boghni ont identifié et procédé à l'arrestation de deux individus, le nommé : T.N, âgé de 44 ans, repris de justice, et H.M, âgé de 23 ans, tous deux demeurant à Ouadhias », a révélé, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou. Cette dernière précise, en outre, que les susnommés s'adonnaient à la vente de stupéfiants au lieu-dit Le Tournant à Taguemount Lejdhid (Ouadhias). Lors de cette opération, une quantité de 430 grammes de résine de cannabis, un sabre et 10 cutters ont été saisis. Présentés au



parquet de Draâ El-Mizan, le 24.10.2013, pour association de malfaiteurs, détention et commercialisation de stupéfiants et port d'armes blanches prohibé, les mis en cause ont été mis en détention préventive. La même source a indiqué, hier aussi, qu'à Draâ El-Mizan, dans le même versant de la wilaya, et lors d'une patrouille motorisée à travers les ruelles de la ville, les forces de police de la sûreté de daïra de la localité ont appréhendé deux individus, trouvés en possession de 107 comprimés psychotropes. Présentés au parquet de Draâ El-Mizan, le 22.10.2013 pour détention et commercialisation de psychotropes, ils ont été mis en détention préventive.

L.B.

CRIMINALITÉ

## Démantèlement à El-Bayadh d'un réseau de faussaires

Un réseau criminel, composé de quatre individus, spécialisé dans la falsification de monnaie et activant dans plusieurs wilayas, a été démantelé par les services de la police judiciaire de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris samedi auprès de la sûreté de wilaya. La bande opérant dans les wilayas de Saida, El-Bayadh, Chlef et Sidi Bel-Abbès, a-t-on indiqué. Agissant sur informations faisant état d'un réseau de faussaires de monnaie nationale, les services de police ont intercepté, près du centre universitaire d'El-Bayadh, un véhicule avec trois personnes à bord, deux (28 et 32 ans) issus

de la wilaya de Chlef et un (40 ans) originaire de Sidi Bel-Abbès, en possession de coupures de papier destinées à la falsification de billets de banque, a précisé la source. Les investigations ont permis, à l'appui d'une extension de compétence, de saisir une autre quantité de papiers destinés au trafic de billets de banque au domicile d'un quatrième individu dans la wilaya de Chlef. Présentés devant le procureur de la République du tribunal d'El-Bayadh, trois des mis en cause ont été placés en détention préventive, tandis que le quatrième a bénéficié d'une citation directe.

## TAJ annonce la création d'un prix national annuel de la presse

La parti Tadjamoue Amal Djazairi (TAJ) a annoncé vendredi la création d'un prix annuel de la presse récompensant le meilleur article journalistique. Lors d'une rencontre hommage aux différents organes de la presse écrite et audiovisuelle organisée à l'occasion de la journée nationale de la presse décrétée récemment par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et célébrée le 22 octobre, le président de TAJ, Amar Ghoul, a annoncé la création d'un prix national de la presse qui récompensera chaque année les meilleurs articles, caricatures et photos de presse publiés dans les

domaines politique, social, économique et autres. Un jury "indépendant" composé de journalistes connus procédera à la sélection des meilleures œuvres journalistiques proposées, a précisé M. Ghoul. Il a ajouté que l'initiative était ouverte à toutes les "idées créatives sans exception". Le dépôt des candidatures débutera le 1er novembre prochain et s'étalera jusqu'au 1er mai. Les résultats seront annoncés le 3 mai, journée mondiale de la liberté de la presse et le prix sera remis le 5 juillet, fête de l'Indépendance. TAJ a rendu hommage à Aïssa Messaoudi, représenté par sa famille.

SPECTACLE ARTISTIQUE CROSSWAYS-AL MULTAQA

## L'Algérie pays d'honneur

L'Algérie sera à l'honneur à la manifestation, prévue le 5 novembre prochain au Leighton House Museum de Londres et à laquelle prendra part une pléiade d'artistes du monde arabe, a-t-on appris vendredi d'une co-productrice de l'évènement établie à Paris. L'évènement sera une expérience visuelle et sonore qui présentera une pléiade d'artistes de plusieurs générations originaires du monde arabe d'expressions artistiques diverses : art graphique, photographie, installations vidéos, art performance et musique, dans le but de créer une "plateforme de dialogue créatif" dévoilant les similarités et différences de cette région, a indiqué Sarah ElHamed à l'APS. Celle-ci présentera à cette occasion un de ses produits artistiques en prenant le "pari" cette fois-ci d'être chef d'orchestre et soliste, en présentant, lors de cette soirée de dialogue créatif entre divers artistes issus du monde arabe, une performance sur les superstitions et les croyances mystiques. A ses côtés, évolueront également trois autres artistes algériens : Mourad Krinah et Walid Bouchouchi, dans l'Art graphique, et la talentueuse musicienne Yadi. A l'affiche de Crossways, est annoncée aussi une kyrielle d'artistes émergents et d'autres connus et reconnus comme Hassan Hajjaj (Maroc) et Larissa Sansour (Palestine). De talentueux musiciens

seront également présents, à l'instar de Zaiio (rappeuse marocaine), Simo Lagnawi (le chanteur de gnawa le plus célèbre au Royaume-Uni) et une invitée spéciale qui jouera une sélection de morceaux exclusifs, Natacha Atlas (Marocaine-Egyptienne et Belge). Côté musical de l'évènement, il s'agira, selon les organisateurs, de créer un "croisement" en réunissant plusieurs artistes qui collaboreront sur une chanson. Ce qui donnera, souhaite-t-on, naissance à un paysage sonore exceptionnel générant une fusion de musique populaire contemporaine, rap/hip hop, gnawa et jazz. L'artiste Sarah El Hamed s'est dit "heureuse" de pouvoir contribuer, à travers ce spectacle, à la promotion de la culture algérienne. "Une participation à un tel projet montre que l'Algérie n'est pas un coin perdu dans le désert, mais un pays à part entière avec une culture, des traditions et une histoire propre", a-t-elle fait valoir. Tout en explorant, à la faveur d'années passées à Londres, un autre médium, la "art performance", elle organise Al Multaqa en collaboration avec le Collectif Riffy Arts, Riffat Ahmed, à l'origine du projet, et le magazine britannique *Love is the Law*, dans le cadre de Nour Festival of arts, un événement culturel qui se tient pour la quatrième année consécutive dans la capitale britannique.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 10 morts et 32 blessés en trois jours



Dix personnes ont trouvé la mort et 32 autres ont été blessées dans 11 accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du 24 au 26 octobre, déplore samedi la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré à M'sila où deux personnes sont décédées et trois autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger dans la commune d'Ouled Madi, précise le communiqué. Au total, les unités de la Protection civile ont effectué depuis jeudi 4.230 interventions en réponse aux différents appels au secours de la population. Elles sont intervenues pour l'extinction de 26 incendies de

forêt dans 13 wilayas (Blida, Bouira, Boumerdès, Guelma, Mascara, Médéa, Mila, Sidi Bel-Abbès, Skikda, Tipaza, Tissemsilt, Tizi Ouzou et Tlemcen), ayant causé la perte de 50 hectares, et pour l'extinction de 25 incendies de maquis (81ha). "Nos unités luttent encore pour l'extinction de 11 incendies de forêts et maquis en cours qui se sont déclenchés hier (vendredi) après-midi et ce matin à travers les wilayas de Blida, Boumerdès, Médéa, Sidi Bel-Abbès, Souk-Ahras et Tissemsilt". S'agissant des incendies urbains, la Protection civile déplore la mort, par asphyxie, d'une personne dans la commune de Boudouaou (Boumerdès)